



# Adapei de l'Indre

*Il était une foi !*





# Adapei de l'Indre

- Les Présidents
- La déclaration de l'Association



# Les Présidents

02/12/1958 - 05/04/1959 : André LEPETITDIDIER

05/04/1959 - 03/10/1970 : Odette RICHER

03/10/1970 - 07/02/1971 : Marie-Louise BAVOUZET

07/02/1971 - 10/06/1982 : Docteur Charles HOVASSE

10/06/1982 - 10/05/1984 : Jeanne DACQUIN

10/05/1984 - 29/06/1989 : Jacques RAYMOND

29/06/1989 - 03/06/1993 : Jean MICHELET

03/06/1993 - 31/05/1997 : François BAVOUZET

31/05/1997 - 06/06/1998 : Jacques RICHER

06/06/1998 - 16/06/2004 : Georges BRUNET

Depuis le 16/06/2004 : Patrick POUPET

# La déclaration de l'Association

RECEPISSÉ DE DÉCLARATION

PRÉFECTURE de l'Indre  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
ASSOCIATIONS  
(LOI DU 1<sup>er</sup> JUILLET 1901, TITRE PREMIER)

N° 11406

Timbre de dimension

Le Préfet de l'Indre

Vu la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901 relative au contrat d'association;  
Vu le décret du 16 août 1901 portant règlement d'administration publique pour l'exécution de la loi précitée,

Certifie avoir reçu de M.M. Lepetit didier André, Président

demeurant à Pérassay (Indre),  
une déclaration en date du 17 novembre 1958  
par laquelle ils font connaître la constitution de l'association  
des parents d'enfants déficients mentaux  
"L'Espoir" section de l'Indre

dont le siège social est situé à Chateauroux 25 Rue de la Courde  
ainsi que deux exemplaires des statuts de ladite association.

PIÈCES ANNEXÉES :  
1 registre coté et paraphé

A Chateauroux le -2 DEC. 1958  
Le Préfet de l'Indre  
Pour le Préfet  
Le Chef de Division délégué

Extrait du décret du 16 août 1901

ARTICLE 1<sup>er</sup>.— La déclaration prévue par l'article 5, paragraphe 2 de la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901, est faite par ceux qui, à un titre quelconque, sont chargés de l'administration ou de la direction de l'association.

Dans le délai d'un mois elle est rendue publique par leurs soins, au moyen de l'insertion au « Journal Officiel » d'un extrait contenant la date de la déclaration, le titre et l'objet de l'association, ainsi que l'indication de son siège social. (Un exemplaire du Journal Officiel contenant cette déclaration devra être remis à la préfecture.)

Extrait de la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901

Les associations sont tenues de faire connaître dans les trois mois tous les changements survenus dans leur administration ou leur direction, ainsi que toutes les modifications apportées à leurs statuts.



# L'histoire de l'Association

- Les pionniers
- La vie de Château à Laleuf
- Des Martinets aux Aubrys
- L'Adapei 36 se diversifie
- Patrick Poupet et l'audit
- Le premier directeur général
- Les temps modernes
- Renée Gilbert



# Les pionniers

Handicapé. Pendant des millénaires, le terme n'a même pas existé. La définition précise était effectivement inutile. Car des infirmes et des fous, nos ancêtres pour qui la vie humaine n'avait pas le même poids, n'en faisaient que très peu de cas. Chez les Romains, les enfants difformes étaient dans le meilleur des cas confiés aux dieux. Cela signifiait qu'on les laissait mourir de faim. De manière encore plus expéditive, ils étaient jetés aux ordures. Dans de nombreuses autres civilisations ou religions, le rejet était le même mais il prenait des formes particulières. Il se concrétisait la plupart du temps par l'interdiction faite à celles et ceux qui étaient différents de s'approcher des lieux de culte.

Au tout début du Moyen Age européen, on assiste à la création des hôtels-dieu qui ne sont pas des hôpitaux mais des lieux d'enfermement. Avec le siècle des Lumières viennent les premières prises de conscience significatives. Le grand Diderot appelle « à l'égalité des esprits pourvu qu'on leur consacre suffisamment d'instruction et d'éducation ». La loi Ferry de 1898, puis la loi d'assistance aux vieillards, infirmes et malades de 1905, constituent de timides avancées. Rien de trop. Car les asiles d'aliénés qui ne sont que d'infâmes mouroirs, règnent encore en maîtres sur l'ensemble du territoire français quand survient l'effroyable boucherie de 1914-1918.

Ce n'est pas affaire de mauvaise volonté, mais de moyens et de progrès significatifs en matière de recherche et de médecine. La prise en compte de ces deux facteurs survient à la libération. La France occupée retrouve la liberté et s'apprête à signer un long bail de prospérité avec les fameuses trente glorieuses.

Cela commence en 1946 avec le préambule de la Constitution de la IV<sup>e</sup> République, rédigé le 27 octobre : « *Tout être humain qui, en raison de son âge, de son état physique ou mental, de la situation économique, se trouve dans l'incapacité de travailler, a le droit d'obtenir de la collectivité des moyens convenables d'existence* ». Dans la foulée, nous sommes en 1948, l'Union nationale des associations de parents d'enfants inadaptés voit le jour. Une Unapei qui deviendra ensuite l'Union nationale des associations de parents, de personnes handicapées mentales et de leurs amis.

Les bonnes nouvelles s'enchaînent alors. La loi du 2 août 1949 acte l'allocation de compensation « *aux grands infirmes travailleurs* » et formalise leur accès à la formation professionnelle. Le décret du 19 novembre 1953

met en place les commissions départementales d'orientation des infirmes. Nouvelle avancée majeure le 2 septembre 1954, avec la création des centres d'aide par le travail (CAT). Avec la loi du 23 novembre 1957 apparaît enfin le terme de travailleur handicapé.

Les choses bougent, le handicap mental est enfin une source de recherche et de thèses. N'empêche que dans l'Indre, il est toujours aussi difficile, ou carrément impossible, de trouver un lieu d'hébergement. La grande affaire à Châteauroux, en ce début des années 1950, c'est bien sûr l'arrivée des Américains. Quand un petit nombre d'entre eux est venu en repérage, ils ont surtout été frappés par la petite taille des maisons berrichonnes, par les puces qui colonisaient les matelas de l'Hôtel de France et par l'absence de feux tricolores ! La préfecture de l'Indre n'est encore qu'une belle endormie.

Comment faire pour assurer l'éducation et l'avenir de ces petits Berrichons pas comme les autres ? Basiaux, benets, idiots du village, garçons de ferme ou « *enfants du bord de la fenêtre* », ils restent des parias qui, faute de soins et d'activités stimulantes, sont voués à de pauvres existences souvent très courtes. Malgré l'apparition de la Sécurité sociale et des progrès de la médecine, aucune structure officielle n'est en mesure de les accueillir.

En 1958, une poignée de parents d'enfants handicapés mentaux décide de créer une association. Cette association voit très officiellement le jour le 2 décembre 1958. André Lepetitdidier, son premier président, la déclare en préfecture sous l'intitulé suivant : « *Association des parents d'enfants déficients mentaux l'Espoir* », section de l'Indre. La parution au Journal officiel se fait le 11 décembre 1958.

Le printemps est de retour quand est organisée l'assemblée générale constitutive. Ce 5 avril 1959, le docteur Benech, directeur départemental de la Santé, est le premier à prendre la parole. Il est installé aux côtés de M. Jezequel, président de l'association nationale L'Espoir. A la tribune ont aussi pris place celles et ceux qui s'apprêtent à donner l'impulsion décisive à la toute nouvelle association : Mmes Hovasse, Enard et Richer, MM. Lepetitdidier, Petit et Pournin.

André Lepetitdidier ne souhaitant pas rester président, c'est Odette Richer qui reprend les rênes. Les grandes lignes sont fixées dès les premiers instants de l'assemblée. Une assemblée qui « *mandate le bureau pour créer ou faire créer dans le département un centre d'éducation spécialisée pour les enfants déficients mentaux* ». En passant, on émet aussi le vœu « *que soit créée dans chaque hôpital psychiatrique une section spéciale pour les enfants les plus atteints* ».

# La vie de château à Laleuf

Fermez les yeux et imaginez la constellation de structures qui organisent l'Adapei 36 actuelle. Une machine aux mécanismes bien huilés. Rouvrez les yeux. Et dites-vous qu'il y a près de soixante ans, cela n'avait strictement rien à voir. L'âge de pierre et des pionniers. Des pionniers qui, le 9 octobre 1960, décident de louer les dépendances du château de Laleuf, proche de Saint-Maur, pour y installer le fameux centre de rééducation évoqué lors de l'assemblée générale constitutive.

Le 10 septembre 1961, le premier prix de journée est fixé : 14,53 francs, payés par les parents, parmi lesquels André Ledoux, André Théodon, Jeannette Halter, M. Deschamps, marchand de primeurs sous les Halles de Châteauroux, Mme et M. Pournin et Mme Bavouzet.

Centre de rééducation, l'appellation est pompeuse. Car la structure originelle se résume en fait à trois grandes pièces au rez-de-chaussée du château. Lors de cette première rentrée on compte une dizaine de demi-pensionnaires. Pas de téléphone, pas d'eau. On utilise le puits. Madeleine Dessolier, de la ferme d'à-côté, vient passer le balai.

*« Mme Aufrère, notre directrice du centre d'apprentissage d'Argenton, essayait de caser ses élèves pour un mois, trois mois ou pour la vie », se souvient Monique Laveau.*

Quand elle arrive toute fraîche et pimpante à Laleuf, Monique Laveau, 18 ans, ne sait pas encore que ce sera pour la vie. *« Mme Richer recherchait une jeune fille de bonne famille pour garder des enfants handicapés. Je n'avais jamais vu un enfant handicapé. Je devais visiblement avoir le bon profil puisque je suis restée et ce travail m'a immédiatement enchantée ».*

Au départ l'occupation est sommaire. *« Petits travaux manuels, repassage, couture, apprentissage de la cuisine avec Mauricette ».* Monique Laveau se souvient encore des premiers menus. *« Samedi, il y avait bifteck et bananes. Le lundi, c'était nouilles. Le reste de la semaine, purée ou riz. Les parents apportaient eux-même les légumes le matin. J'ai aussi le souvenir de mon deuxième bulletin de paie : 300 francs. C'était un peu mieux que les filles de la confection de l'époque ».*

Monique Laveau joue les accompagnatrices et les petites mains. Lucien Etiève est l'homme à tout faire. Il répond à une petite annonce d'un journal berrichon de l'époque : « *Recherchons moniteur de travaux pratiques auprès d'enfants handicapés mentaux* ». *Le rendez-vous avec Odette Richer est pris en avril 1962. « Elle était mariée à Aimé Richer, un électricien plutôt réservé. Pas besoin d'avoir fait de longues études pour s'apercevoir que dans le couple, c'était elle qui portait la culotte ».*

A peine embauché, Lucien se lance dans le travail. Il balaie, entretient les locaux, assure les réparations et les séances de gymnastique. Entre autres. De 9 h à 16 h 30, les journées de travail sont non-stop. Si le système est empirique, il comble pourtant un immense vide.

A la fin de l'année scolaire, les effectifs ont déjà doublé. Assuré par Mme Richer, le recrutement se fait par le bouche-à-oreille. Pétille, toujours bien mise et décidée, Odette Richer est la pierre angulaire d'un édifice aux fondations encore fragiles. Mais tel qu'il est, l'Adapei nouveau leur plaît. Et cela devient rapidement une évidence : il va déjà falloir penser à s'agrandir.

Le 19 septembre 1963, face à une liste d'attente qui ne cesse de s'allonger, le transfert est formalisé. L'extension sera de 80 places mixtes pour internes et externes. Le financement sera assuré pour 40 % par le ministère de la Santé, 40 % par la Sécurité sociale et 20 % par l'emprunt. Partir, mais où ? Le 13 mars 1966, l'asile Saint-Denis cède un terrain à Gireugne pour la construction de l'IMP-Impro. La première pierre est posée le 3 février 1969 en présence notamment de M. Philippe, préfet de l'Indre, et de M. Lescaroux, président du comité départemental de la Croix-Rouge.

Quel nom donner au nouvel établissement ? Ce sera Les Martinets. En référence à Martine, la fille trisomique d'Odette Richer ? Ou est-ce à cause de ces martinets, nombreux dans la campagne berrichonne, dont la particularité est d'avoir les pires difficultés à reprendre leur vol lorsqu'ils sont tombés à terre ? Qu'importe. L'entrée en matière est jolie.

Un an plus tard est prise la décision de créer un Centre d'Aide par le Travail à Gireugne. En octobre 1970, Odette Richer abandonne la présidence de l'Association pour devenir la directrice de la nouvelle structure. Le 4 janvier 1971, la structure tant attendue accueille enfin les quatre-vingts enfants.

Le mode de fonctionnement était jusqu'alors artisanal. Une belle époque pendant laquelle le personnel était payé en liquide et qui voyait Odette Richer se tromper régulièrement au moment de la distribution des

enveloppes ! Cette année 1971 marque le début d'une irrésistible montée en puissance. « *A Laleuf, on allait aux noisettes et au muguet* », se souvient Monique Laveau. « *A Laleuf, on travaillait juste avec de la récup', cartons ou boîtes à biscuits* », poursuit Lucien Etiève.

Pour la première équipe d'encadrement, l'arrivée à Gireugne constitue une petite fracture. Les Martinets se retrouvent à proximité du centre psychothérapeutique de Gireugne. Un établissement beaucoup plus connoté. Dorénavant, et parce que c'était vraiment trop dangereux, il est interdit de mettre le pied sur la grand route.

1971, c'est aussi l'arrivée des premiers diplômés. Si l'inspecteur d'académie a bien accordé un poste de maître d'école à l'Adapei 36 en 1965, le fait est jusqu'alors resté une exception. Face à l'augmentation des effectifs, il faut mettre en place un encadrement tout droit sorti des écoles spécialisées. « *Ces gens-là se prenaient très au sérieux* », soupire Monique Laveau. « *Et certains pétaient plus haut que leur derrière. Je suis pourtant persuadée que nous faisions plus et mieux qu'eux* ».

## ■ Des Martinets aux Aubrys

Laleuf ? Une grande famille. Les Martinets ? Une grosse boîte. Le verdict de Monique Laveau et de Lucien Etiève est sans appel. Mais peut-il en être autrement ? Lors de l'assemblée générale du 18 février 1973, on apprend que l'Adapei 36 regroupe dorénavant deux cent quarante familles et vingt amis. Les enfants sont devenus adolescents et adultes. Il faut penser à assurer leur avenir professionnel. Le projet de construction du CAT l'Espoir est lancé. Il ouvrira le 10 septembre 1974.

Les parents vieillissent ou décèdent. Le 9 mars 1975, une nouvelle réflexion est donc entamée. Il s'agit d'ouvrir un foyer d'accueil. Un premier pas est fait avec le foyer de semaine George-Sand installé à Châteauroux. Vient ensuite, le 6 avril 1981, le site des Aubrys qui se trouve à Saint-Maur, à l'emplacement actuel de la zone commerciale Cap Sud. L'association compte alors cent-cinquante enfants et adultes et emploie soixante-dix personnes.

Ce foyer des Aubrys dont elle a été l'inspiratrice, Odette Richer ne le verra jamais de son vivant. Elle s'éteint brutalement en décembre 1980. Sous sa direction, le 6 mars 1977, l'association a officiellement changé de nom. La dénomination « *L'Espoir* » disparaît au profit de « *l'Association départementale des parents d'enfants handicapés de l'Indre* ».

Il faudra attendre plus de vingt ans pour retrouver cet espoir. À la faveur d'une révision des statuts, on en profite pour revisiter l'appellation. Ce sera « *Association départementale de parents et amis de personnes handicapées de l'Indre Espoir* ».

Odette Richer avait été l'incarnation de l'Adapei 36. Son décès qui survient le 17 décembre 1980, constitue un véritable choc. Dans son édition du vendredi 19 décembre, La Nouvelle République évoque la disparue en des termes élogieux. « *Chevalier de l'ordre national du Mérite* », Mme Richer était également Médaille d'honneur départementale et communale. C'est une belle et grande figure de l'action sociale, d'un désintéressement et d'un dévouement exemplaires, qui disparaît. Lors du dernier dimanche de l'opération brioches, Mme Richer les offrait à la porte des églises... Et le lendemain elle était hospitalisée, pour ne plus se relever, hélas ! Odette Richer s'en est allée dans sa 72<sup>e</sup> année.

Non, ce n'est plus la même chose. Mais pour de nombreux parents, ce centre des Martinets qui vient d'ouvrir constitue une véritable aubaine. Sophie a tout juste un an lors de l'ouverture. « *Pendant la maternelle, la situation a été gérable* », souligne Robert Métivier, le papa de la petite fille qui souffre de retard global, suivant sa pudique expression. « *Nous nous sommes retrouvés sans solution avant le début de la primaire. Maintenant, qu'est-ce qu'on en fait. Et plus tard, qu'est-ce qu'on en fera ? Mais pourquoi n'avons-nous pas fait une gamine comme les autres ?* » Robert et son épouse Françoise retournent le problème dans tous les sens. Les Martinets semblent la solution la plus adaptée.

« *Sophie a rejoint Les Martinets en 1977, à l'âge de 7 ans. Cela se passait plutôt bien, elle rentrait tous les soirs. Je ne suis ni toubib, ni psychiatre. Mais j'avais le sentiment qu'elle était heureuse* ». L'Adapei du début, c'était une histoire de débrouille et d'entraide. Après, un important palier est effectivement franchi. « *A la fin des années 1960, l'espérance de vie d'une personne trisomique ne dépassait pas 30-40 ans* », affirme un responsable national de l'Unapei. « *On a bien gagné une vingtaine d'années depuis* ».

Ancien chronométrateur chez Panhard, Robert Métivier l'affirme tout net : « *On ne peut pas comparer la fabrication de voitures ou de parpaings*

*avec la gestion si particulière de personnes ». En 1978, il n'hésite pourtant pas une seule seconde. « Il y avait une recherche d'administrateurs. A cette époque, je travaillais à la Ddass et j'étais donc particulièrement sensibilisé. Je n'ai que mon certificat d'études. Bon en maths, mais pas en écritures. Pendant des années et des années, j'ai pourtant tenu le poste de secrétaire ».*

Après Les Martinets, Sophie part à l'Institut médico-éducatif (IME) de Valençay à l'âge de 12 ans. Elle rejoint ensuite les Aubrys à 20 ans. Elle y travaillera jusqu'à son décès qui survient à 39 ans. « *Sans l'Adapei, nous aurions été obligés de garder Sophie à la maison, en essayant de lui trouver un petit boulot. L'Adapei lui a permis d'être plus autonome, y compris dans le domaine financier. Son état ne posait pas de problème particulier, elle était toujours contente. Sa vie a été courte. Mais je crois qu'elle a été heureuse ».*

Retour aux Aubrys. Une fois encore, fermons les yeux : 1981, les Aubrys qui porteront bientôt le nom et le prénom d'Odette Richer, sortent de terre. A l'époque, ils sont en pleine nature. « *Personne ne voulait d'un tel établissement à sa porte »*, se souvient Jean-Jacques Beau. A l'âge de 35 ans, il devient, le 21 décembre 1982, directeur de la nouvelle structure. « *Les fonds propres de l'association avaient été mangés par le projet. Par manque d'argent et de moyens, les débuts ont donc été difficiles. Il y avait une estafette, achetée 1.500 francs à l'automne 1981, et c'était à peu près tout ».*

Le CAT des Aubrys dispose alors de trois budgets. Le premier versé par l'Etat, concerne l'encadrement et les bâtiments; le deuxième, pris en charge par le Conseil général, est dévolu au foyer et à l'hébergement ; le troisième sert à payer les travailleurs handicapés. Ils perçoivent 70 % du Smic. Avec l'allocation d'adulte handicapé, on atteint le Smic. C'est tout bonnement extraordinaire. Mais il faut quand même sacrément relever les manches pour trouver les donneurs d'ouvrage qui vont permettre de faire tourner la grosse machine.

« *J'étais là de 7 h 30 jusqu'à tard le soir. J'habitais sur place, les heures ne constituaient pas un problème »*, affirme Jean-Jacques Beau. « *Patrice Bouny ( NDLR : nouveau directeur de l'IME Les Martinets) avait déjà pas mal débroussaillé les choses à travers la mise en place de la convention collective ».*

Mettre au travail des handicapés mentaux, ce n'est pas encore totalement dans l'air du temps. « *Au départ, il y avait au contraire la volonté de les*

*surprotéger. Certains parents pensaient que leurs enfants ne pourraient pas évoluer. C'était une erreur. Car ceux qui nous ont accompagnés pendant toutes ces années ont évolué d'une manière tout simplement incroyable ».*

Jean-Jacques Beau ? Un bosseur fou. En 1987, il est rejoint par quelqu'un qui lui ressemble, Jean-Claude Johannot. Originaire de Dijon, Jean-Claude commence comme éducateur technique spécialisé à Moissons Nouvelles. En rejoignant le CAT des Aubrys, il sait qu'il prend un risque. « *Mais les premiers contacts m'ont vite rassuré. C'était une grosse structure qui travaillait bien. J'ai surtout été impressionné par la qualité de l'accueil. Je m'attendais à tomber sur des cas sociaux. Et j'ai eu droit à des sourires et de la chaleur humaine. Oui, l'accueil a été exceptionnel ».*

Les Aubrys deviennent rapidement incontournables. « *L'idée était de rendre les donneurs d'ouvrage dépendants. Ils ne s'occupaient de rien et nous, on livrait. En cas de coup de bourre, nous pouvions travailler le samedi. Et jamais le moindre problème du côté de nos pensionnaires : ils travaillaient avant tout pour nous faire plaisir ».* Chef des services techniques, Jean-Claude Johannot s'assure le concours d'une centaine d'entreprises au plus fort de l'activité. Sitram, Newell et beaucoup d'autres renouvellent en fermant les yeux, leur confiance à cette drôle de société compétitive et jamais à court d'idées, qui excelle notamment dans la fabrication de palettes ou l'entretien d'espaces verts.

# L'Adapei 36 se diversifie

Les Martinets pour les enfants et Les Aubrys pour les adultes qui travaillent : la première partie du puzzle est dès lors en place. Mais le temps qui passe a rapidement fait prendre conscience aux responsables de l'importance d'une autre structure : cette « maison de retraite pour personnes handicapées associée à un foyer occupationnel » devenue absolument nécessaire.

Le 5 novembre 1981, le conseil d'administration achète le château du Puy d'Auzon, sur la commune de Cluis. Quatre années plus tard, Gérard Boxtael en devient le directeur. Le Centre d'aide par le travail y ouvre six mois plus tard. Le foyer est opérationnel le 10 mars 1986.

Après la période de très forte croissance vient celle de la consolidation et de la gestion. Un centre pour enfants polyhandicapés voit le jour en 1990. En février, douze enfants de 6 à 12 ans sont accueillis par demi-journée aux Alizés. Un atelier protégé ouvre en 1991. En septembre, un appartement est acheté pour permettre aux résidents du foyer Les Aubrys de se préparer à la vie active. L'expérience est un tel succès qu'il est décidé, l'année suivante, la location d'un appartement proche du Puy d'Auzon pour créer un service d'accompagnement à la vie sociale (SAVS). Un deuxième appartement est acquis à Châteauroux. Le 19 juillet 2002 enfin, sept appartements hébergeant des adultes bénéficiant d'un suivi en SAVS, sont inaugurés en présence de Mme la Préfète.

Tout va bien dans le meilleur des mondes ? Depuis la fin des années 1960, la bonne volonté a définitivement cédé la place au professionnalisme. Mais un événement survient en 1999, qui démontre le déséquilibre croissant des pouvoirs de décision au sein de l'association. Au fil du temps, des administrateurs de plus en plus fantômes ont « *laissé les clés du camion* » au triumvirat des directeurs. En 1999, l'accord sur les 35 heures est retoqué. Contraint et forcé, le conseil d'administration doit reprendre du poil de la bête pour signer cet accord d'entreprise. Une prise de conscience se fait jour : un certain nombre de choses ne fonctionnent pas comme elles le devraient.

Bouny à Gireugne, Beau aux Aubrys, Boxtael à Puy d'Auzon : les trois B sont aux manettes. Il manque le contrepoids nécessaire. « *Nous n'étions pas assez fermes en tant que patrons et administrateurs* », souligne

Robert Métivier. Mais il est toujours difficile d'être juge et partie. « *Nous ne voulions pas que nos enfants puissent pâtir d'éventuels désaccords* ». Quatre à cinq réunions du conseil d'administration par an, une réunion de commission de temps en temps : le rythme est plutôt tranquille. Sans doute trop. Jeter le bébé avec l'eau du bain est une spécialité bien française. S'il estime « *qu'il fallait effectivement que certaines choses changent* », Jean-Jacques Beau se refuse pour autant à noircir le tableau plus que nécessaire. « *Nous étions quelquefois livrés à nous-mêmes. Et il a effectivement fallu prendre des décisions impopulaires. Patrice Bouny était un type sensationnel et intelligent. Très fort en gestion, il a énormément apporté. Mais il s'enfermait dans ses histoires. Oui, Patrice a eu des gamelles. Mais il y a aussi des étoiles qu'il ne faut surtout pas oublier* ». Le constat est le même avec Gérard Boxtael. « *Avec lui, cela tournait. L'un et l'autre étaient compétents* ».

## ■ Patrick Poupet et l'audit

Le premier président a été André Lepetitdidier. Odette Richer prend sa succession de 1959 à 1970. Il y aura ensuite Marie-Louise Bavouzet (1970-1971), le docteur Charles Hovasse (1971-1981), Jeanne Dacquín (1982-1984), Jean Raymond (1984-1989), Jean Michelet (1989-1993), François Bavouzet (1993-1997), Jacques Richer, le fils d'Odette (1997-1998), puis Georges Brunet (1998-2004).

Avec Patrick Poupet qui prend officiellement les rênes le 16 juin 2004, on passe à une nouvelle « *race* » de président. Ses prédécesseurs étaient des parents d'enfants handicapés ou des personnalités influentes du monde associatif. Lui « *n'est que* » monteur d'opération à la SA HLM. C'est parce qu'il a fait connaissance avec l'association, en 1999. « *Nous travaillions alors sur un projet de résidence sociale à Saint-Maur* ».

Les travaux débutent en 2001. L'année précédente Jean-Jacques Beau et Robert Métivier lui ont proposé d'entrer au conseil d'administration. « *En tant qu'ami, tu auras une liberté de parole que nous, parents, ne nous autorisons pas par rapport aux professionnels* », lui assure Robert Métivier.

Patrick Poupet chante moins bien que Florent Pagny. Mais personne ne parviendra effectivement à lui enlever sa liberté de pensée. *« J'ai participé à mon premier conseil d'administration en mai 2001. J'étais intimidé, mal à l'aise. A vrai dire, je ne rêvais que d'une seule chose : arrêter le plus rapidement possible. »* Le voilà pourtant élu à la vice-présidence en 2002. Définitivement prêt à mettre les pieds dans le plat.

*« Je suis rapidement arrivé au constat, un constat partagé par d'autres administrateurs : nous ne maîtrisons rien et nous ne savions pas comment nous positionner. En fait, le conseil d'administration n'avait aucune légitimité reconnue auprès des différentes structures. Chacune était indépendante avec ses propres modes de fonctionnement. Les uns étaient payés le 5, les autres le 25. Rien n'était centralisé, sans aucune vision d'ensemble. Les directeurs de l'époque avaient l'immense mérite de faire tourner leurs établissements sans soutien extérieur. Mais ils étaient livrés à eux-mêmes dans leur management. Acheter un véhicule relevait de l'initiative personnelle. Pouvait-on continuer à travailler ainsi alors que 90% de nos moyens de subsistance venaient des financements de l'Etat, du Département et de l'Assurance maladie ? »* La réponse tombe sous le sens. Remettre les choses à plat devient une impérieuse obligation. Et puisque l'Adapei 36 fait partie d'une union nationale, autant faire appel aux hautes instances.

Lionel Berthon est rentré à l'Unapei en 2002. Etablir le diagnostic à Châteauroux fait partie de ses premières missions. *« Ayant fait une partie de mes études à Montluçon, je connaissais la région »*. Le constat s'impose rapidement : à l'Adapei 36, cela ne tourne pas rond. *« Cette association s'était complètement isolée, elle ne participait à rien au niveau national »*, déclare Lionel Berthon. *« De manière classique, les associations ont toujours du mal à adapter leur mode de fonctionnement à leur évolution. Mais Châteauroux restait un cas très particulier. C'était une association sans siège social, et donc sans services supports en matière de ressources humaines. La loi du 2 janvier 2002 avait bouleversé pas mal de choses dans le secteur. L'association ne respectait pratiquement aucune des nouvelles dispositions réglementaires, elle n'était tout simplement plus dans les clous »*.

Une semaine *« sur site »* est nécessaire pour partir à la rencontre des administrateurs, des directeurs et des salariés. *« Nous avons aussi attentivement étudié les documents mis à notre disposition »*. Il faut ensuite le temps de l'écriture. Le diagnostic est sans surprise et sans appel : l'heure est venue d'apporter des changements en profondeur. Ce sera notamment le boulot du futur directeur général que Lionel Berthon préconise d'embaucher. Lionel Berthon peut retourner vers la capitale, le sac de voyage plein de bons souvenirs. *« Cet audit a créé des liens d'amitiés*

*très forts entre l'Adapei de l'Indre et l'Unapei. Aujourd'hui, c'est une belle "asso". Mais elle revient vraiment de loin ».*

Lionel Berthon a bien travaillé. En juin 2004, Patrick Poupet peut faire son apparition en haut de l'affiche. Il s'apprête à endosser le costume de président. « *Personne ne voulait du poste. J'ai tout d'abord demandé l'accord de ma femme, Anne. L'idée d'une indemnisation a été évoquée. Mais bénévole j'étais, bénévole je suis resté. Je paie mon essence. J'ai simplement demandé à pouvoir disposer d'un téléphone portable. L'avantage du bénévolat, c'est que l'on fait ce que l'on peut et il y a autorisation de se tromper. L'absence de rétribution rend aussi la place beaucoup moins attractive. De toute manière, je n'avais pas l'intention de m'éterniser. Un an ou deux ans de présidence, et pas plus...* »

## ■ Le premier directeur général

Son nom est d'origine autrichienne. Natif de Charente, Alexandre Hausknost a grandi dans les Pyrénées. Il débarque dans l'Indre le 7 janvier 2005, après un passage comme directeur des ressources humaines de l'APEI les Papillons Blancs de l'Eure. « *Une annonce était parue en mai 2004 dans ASH - Actualités sociales hebdomadaires - revue de référence dans nos corps de métiers. Le poste était en CDD. Il semblait taillé pour moi* ». Châteauroux ? Même pas peur. « *Mes parents partaient s'installer pour leur retraite dans les Pyrénées. Passer de la Normandie au Berry me faisait gagner trois bonnes heures* ».

Et puis, il y a l'intérêt du travail. Le jeune chargé de mission intérimaire a pour feuille de route prioritaire de mettre en musique les préconisations de l'audit. Cet audit avait acté trois grands points : il faut que le pouvoir politique revienne au conseil d'administration. Et pour cela, il faut un projet associatif. L'autre priorité est de disposer d'un outil efficace, ce siège social qui fait alors cruellement défaut. Ultime constat : l'organisation géographique, avec trois sites et trois directeurs, est devenue obsolète. Nous sommes en janvier et il fait plutôt frisquet. Alexandre Hausknost décide pourtant de relever les manches.

*« La situation qui se présentait à moi était la résultante d'années de fonctionnement particulier. Odette Richer, qui fut pour moi la vraie première directrice générale de l'Adapei 36, s'était tout d'abord entourée de deux jeunes directeurs, Jean-Jacques Beau et Patrice Bouny, bientôt rejoints, au milieu des années 1980, par Gérard Boxtael. Au fil du temps, les directeurs ont fait ce qu'ils voulaient et ce qu'ils pouvaient. Ils avaient investi un champ politique qui n'était pas le leur. Ils étaient là depuis vingt-cinq ans. Leurs qualités étaient mises en avant. Et leurs défauts étaient exacerbés. Mais il ne faut surtout pas leur jeter la pierre. Ce qu'ils ont réalisé reste extraordinaire ».*

Dès son arrivée, Alexandre Hausknost est présenté par Patrick Poupet comme le futur directeur général. Sa première décision est symbolique : le logement de fonction du directeur des Martinets qui vient juste de partir en retraite, est transformé en siège social. On s'attelle à l'écriture du projet associatif qui comportera bientôt une cinquantaine de pages. Le logo est réalisé dans la foulée. Mine de rien, l'étape est importante : l'Adapei 36 dispose dorénavant d'une identité visuelle forte. Vient enfin le volet sans doute le plus important, capable d'apporter le second souffle tant désiré : la mise en place de la nouvelle organisation.

Depuis les origines, on réfléchissait par site. Il est dorénavant question de pôles d'activité. *« L'enfance, le secteur travail et le secteur hébergement sont alors scindés. Seul le secteur de Puy d'Auzon reste à part, du fait de la distance géographique »*, poursuit Alexandre Hausknost. Ils voulaient un nouvel élan. Effectivement, sous la houlette de M. Hausknost, cela pulse. Le plan d'action 2005-2010 comprend 31 actions distinctes. Outre le nouveau siège qui permet notamment de mutualiser la gestion, les différents établissements sont mis en conformité avec les lois de 2002 et 2005. Le journal associatif, géré par la jeune et dynamique Célia Gaugry, voit le jour. Dans le même temps apparaissent les commissions associatives.

Patrice Bouny est parti à la fin de l'année 2004. Jean-Jacques Beau s'en va en septembre 2006. Gérard Boxtael quitte Puy d'Auzon trois années plus tard. Les bâtisseurs ont définitivement rendu leur tablier. Une nouvelle génération arrive. Alexandre Hausknost s'apprête, lui aussi, à faire ses valises. *« J'avais annoncé dès le départ que je venais pour cinq ans. Directeur général, c'est un poste usant. Il faut sans cesse amener des idées nouvelles. Impossible de se laisser aller à la routine. Ma femme travaillant à Orléans et moi à Châteauroux, nous avons décidé de couper la poire en deux en nous installant à Vierzon. Je quittais mon domicile à 7 h 15 pour y revenir à 21 h 15. Avec l'arrivée de notre premier enfant, c'est devenu tout simplement impossible »*. Il est aujourd'hui directeur général de l'Adapei du Loir-et-Cher.

# Les temps modernes

Alexandre Hausknost quitte l'Adapei 36 en août 2009 avec le sentiment du devoir accompli. Deux candidats sont en balance pour sa succession. C'est Pascal Bertocchi qui est choisi. « *La rénovation de l'Esat de Puy d'Auzon, la cuisine centrale, le projet du Foyer d'accueil médicalisé aux Aubrys, c'est lui* », déclare Alexandre Hausknost. « *Il a beaucoup oeuvré et il était compétent. Mais son mode de management était totalement différent du mien. Pendant deux ans, Pascal et Patrick Poupet se sont bien entendus. Après, il y a eu le divorce et un divorce, c'est toujours très compliqué* ».

Comment expliquer cette rupture rapidement consommée ? « *Patrick Poupet a demandé des choses à son directeur général . Et le directeur général ne s'est pas exécuté. Pascal Bertocchi a pris des décisions qui relevaient du conseil d'administration* ». Ils ne partiront pas en vacances ensemble, comme l'aurait dit le regretté Thierry Rolland, c'est désormais un fait avéré.

Début 2013, Patrick Poupet annonce officiellement son intention de ne pas briguer un nouveau mandat de président lors de l'assemblée générale programmée en juin. « *Est-ce que j'ai le droit de te faire changer d'avis ?* » L'interrogation est jolie. Elle émane d'un jeune salarié qui, comme pas mal d'autres, tente de faire revenir le patron à des sentiments moins définitifs.

L'incompatibilité d'humeur est telle que si l'un reste, l'autre devra partir. Parler de climat tendu lors de la fameuse assemblée générale est une élégante formulation. On entend les mouches voler. Et à la fin, par onze voix contre quatre, c'est Poupet qui gagne. Trois semaines plus tard, Pascal Bertocchi et la directrice du secteur travail quittent l'Adapei 36 après une rupture conventionnelle de leur contrat de travail.

Un nouvel organigramme est alors mis en place, avec Stéphane Lasnier au poste de directeur général, Célia Gaugry en tant que directrice du secteur enfance-adolescence, Florence Benoit comme directrice du secteur habitat-vie sociale, alors qu'Antoine Pelloux devient directeur du secteur travail. Une équipe jeune à laquelle il est important d'adjoindre Rodolphe Mauvy, directeur administratif et financier. Cette organisation est toujours de mise aujourd'hui.

# Renée Gilbert

On les aime comme des fous, nos sacrés gamins. Mais pourquoi est-il politiquement incorrect d'affirmer qu'il n'aurait peut-être pas fallu donner la vie à certains d'entre eux ? Renée Gilbert a eu cette audace. Ou plutôt, cette lucidité... Patrick Poupet avait accepté la présidence à la condition que Renée Gilbert occupe le poste de présidente adjointe.

Dans les colonnes de La Nouvelle République, elle avait raconté son parcours, en mars 2005. *« Alors qu'elle abordait la trentaine avec sérénité, qu'elle attendait un bébé et qu'elle s'épanouissait comme éducatrice spécialisée, elle connaissait deux coups du sort : son compagnon perdait la vie dans un accident de la route. Et peu après, son enfant naissait trisomique »*. Écrit sous la plume respectueuse du journaliste Michel Duterme, l'article n'est ni mièvre ni larmoyant. C'est le constat implacable d'une vie marquée par la double peine : l'isolement et l'éducation très compliquée d'un enfant pas comme les autres.

Renée fait un bilan de cette vie consacrée à une fille qui, malgré son âge adulte, demeurera une enfant. *« J'ai eu la chance d'être dans le milieu »*, concède-t-elle. Cette particularité professionnelle l'a conduite, seule avec son enfant, des Alpes de Haute-Provence à Paris, puis en Normandie, en Touraine et en Berry où elle est arrivée voici plusieurs années. Seule pour jongler avec les horaires de travail, le logement, la nourrice, Renée souffre de ne pas avoir eu de vie de femme comme les autres. *« Avec un enfant normal, ce n'est déjà pas facile de refaire sa vie. Alors un enfant trisomique ... Quand je sors du travail, je suis encore au travail à la maison »*.

Après les soins aux autres enfants malades, il lui faut aussi à chaque instant donner les soins à sa fille. *« C'est usant, il faut à chaque fois tout reprendre à zéro, à chaque instant, pour tout. Les limites de son esprit sont connues et reconnus. Je vous assure que j'ai tout essayé. J'en ai vu du monde. Et dans ce milieu, les charlatans ne manquent pas. Mais quand on est maman d'une enfant trisomique, on est prête à n'importe quoi dans l'espoir d'une amélioration »*.

*« Parfois, j'étouffe, je sature. Je la confie alors quelques jours à des amis merveilleux qui comprennent la situation. Quand j'entends des gens dire qu'il faut absolument sauver les enfants trisomiques, je leur dis qu'ils ne savent*

*pas de quoi ils parlent ! Parfois, je me dis qu'il aurait peut-être mieux valu qu'elle ne survive pas. Pas pour mon seul confort personnel, mais pour son propre avenir : si je disparaissais tout d'un coup, que deviendrait-elle ? Cela peut paraître monstrueux mais je ne pratique pas la langue de bois ».*

*« Renée ne fait pas de mea-culpa, poursuit Michel Duterme. Elle a croisé la vraie vie. Une vie de galère et de sacrifice. Même s'il y a des moments formidables, c'est dur de se dire que sa fille n'aura jamais plus de 8 ans ».*

Tous ceux qui ont croisé Renée Gilbert en gardent un souvenir extraordinaire.

*« Renée n'aimait pas la lumière, déclare Alexandre Hausknost. Mais elle porte une grande part de la rénovation ».* Les avis sont unanimes.

Difficile pour Patrick Poupet d'évoquer sa complice et amie sans une énorme émotion. Le 15 juin 2011, c'est à lui que revient la terrible tâche de prendre la parole devant son cercueil. Alors âgée de 62 ans, la douce Renée vient d'être terrassée par un cancer.

*« Avec Renée disparaît une femme bien, comme il est coutume de dire de celles et de ceux dont on sait qu'ils vont vraiment nous manquer. Une militante infatigable nous a quittés. Renée est partie avec ce courage et cette volonté que nous lui connaissions bien. Avec ces engagements qui furent le fil conducteur de sa vie. Nous partagions avec Renée bien des valeurs et des combats. Les six années de présidence partagée m'ont profondément marqué sur le plan personnel et dans mes convictions. Renée était une militante infatigable, une femme de valeurs, d'engagements et d'exigence. Ses valeurs, elle les mettait en acte au quotidien. Elle forçait le respect par sa sincérité et la force de ses vérités ».*

*« Renée, nous avons fait beaucoup plus que nous croiser, nous avons mené ensemble bien des combats. Combats qu'il faut aujourd'hui poursuivre. Combats pour la reconnaissance de la pleine et authentique citoyenneté des personnes handicapées. Nous sommes nombreux à t'avoir suivie dans des luttes que tu menais avec une exceptionnelle dignité et intelligence, avec tout le monde, avec chaleur et amitié, sans jamais d'a priori sur les origines sociales et les idées politiques de chacun. Militante associative, tu resteras un exemple de générosité, de simplicité et de courage ».*

Le nom de Renée Gilbert a été donné au foyer d'accueil médicalisé des Aubrys le 13 mai 2015.



# Des **(R)évolutions**

- Une nouvelle gouvernance associative
- L'accueil et l'accompagnement des personnes
- Sport, culture et handicap
- Le parc immobilier



# Une nouvelle gouvernance associative

L'audit mené en 2004 préconisait la refondation totale des méthodes de gestion de l'Adapei 36. Cela se fera par une répartition nouvelle des responsabilités entre le politique et le technique ; entre le conseil d'administration et une direction générale qui supervisera le travail des directeurs. Ces derniers n'auront plus en charge la gestion d'un établissement, mais d'un secteur d'activité, une gouvernance nouvelle qui a induit des changements profonds au sein de l'association. Son préalable, la création d'un siège social en 2005, a permis de rapatrier en un seul endroit des compétences jusqu'alors éclatées. Et de libérer de ces contraintes administratives et de gestion les directeurs, recentrés sur leur mission première : l'accompagnement quotidien des personnes accueillies par le personnel encadrant.

En 2004, Rodolphe Mauvy et Patrick Poupet prenaient leur bâton de pèlerin pour annoncer la mise en place de la nouvelle gouvernance au sein des trois sites de l'Adapei 36 qui, en une vingtaine d'années, avaient perdu l'habitude de travailler ensemble.

*« Chaque directeur disposait alors d'une liberté quasi totale dans la manière de gérer son site. En charge de son administration, il décidait des recrutements, choisissait les postes d'investissements sans concertation, négociait avec le comité d'établissement les revendications salariales, c'était comme ça, c'était normal, rappelle Rodolphe Mauvy, vingt ans d'Adapei 36 derrière lui, dont dix en tant que directeur administratif et financier. Si bien que les personnes employées par une même association, mais n'œuvrant pas au même endroit, n'avaient plus les mêmes droits, les mêmes conditions de travail. L'audit a ouvert les yeux sur le fait que cette gestion desservait les intérêts de l'association, dans le sens où chaque directeur défendait son site, sans vision globale de l'action en faveur des personnes handicapées, sans mettre en place les connexions indispensables. Chacun voyait midi à sa porte ».*

Les directeurs gèrent leur site en solitaire depuis des années, des décennies. Au gré, parfois, d'une carrière d'éducateur qui a évolué vers un poste de direction, « parce qu'il en fallait un », pas forcément préparé à l'ampleur ni à la technicité de la tâche.

Le départ en retraite progressif des trois hommes va faciliter la transition vers la nouvelle gouvernance et la montée en puissance opérationnelle du siège social. Un économiste principal est nommé, un service comptabilité est créé, un autre dédié à l'établissement des fiches de paies... Aujourd'hui ce sont sept collaborateurs qui, sous la responsabilité du directeur administratif et financier, coordonnent la bonne gestion de l'Adapei 36 et de son unité retrouvée. *« La centralisation au siège de ces différentes missions a permis d'améliorer les synergies et d'accélérer la prise de décision, puisque toutes les informations sont disponibles en un seul endroit. Cela a également supprimé de nombreuses redondances, la mutualisation a permis un redéploiement des moyens, sur le terrain ».*

Le siège social n'est pas un lieu de décision mais un vecteur d'efficacité. Sa vocation est d'apporter de manière transversale une expertise dans des domaines aussi variés que la gestion, le droit, les finances, les ressources humaines, la sécurité...

En partie libérés de ces contraintes administratives et de gestion, les directeurs de secteur se recentrent sur leur cœur de métier : *« En fait, le métier de directeur n'a pas changé, indique Rodolphe Mauvy, la mission est toujours la même : coordonner la prise en charge dans les meilleures conditions d'enfants, d'adolescents, d'adultes handicapés. Ce qui a changé, ce sont les limites mises à leur pouvoir. Aujourd'hui, les directeurs appliquent les consignes émanant du Conseil d'administration, sous la houlette d'une direction générale. On constate aussi que la personnalité du DG influe énormément sur le degré de liberté laissé ou pas au directeur. Alexandre Hausknot aimait tout contrôler, que tout passe par lui. Pascal Bertocchi lâchait davantage la bride. Stéphane Lasnier serait plutôt sur la ligne du premier ».*

Qu'on se rassure, le directeur doit toujours savoir tout faire : superviser l'accueil d'adultes ou d'enfants handicapés, veiller à leur sécurité, organiser l'emploi du temps du personnel, mettre en place les activités, participer aux réunions de bilan, gérer les projets d'accueil personnalisé, entretenir matériellement les établissements de son secteur, prévoir les travaux éventuels... Il assure aussi la relation avec la famille de chaque personne accueillie au sein de l'Adapei 36, organise les conseils de vie sociale, rédige le projet d'établissement et assure sa mise en œuvre.

# L'accueil et l'accompagnement des personnes handicapées

L'histoire de l'éducation spécialisée des personnes handicapées se confond avec celle de la médecine lorsqu'au 19<sup>e</sup> siècle, des médecins font leur spécialité de cette discipline. Leurs recherches font écho à diverses expériences, aux travaux menés par le docteur Jean-Marc Gaspard Itard qui, à la fin du siècle précédent dans l'Aveyron, s'est attaché à démontrer qu'un enfant sauvage (aujourd'hui on dirait autiste) peut accéder à l'éducation. D'autres, comme le docteur Désiré-Magloire Bourneville, Edouard Seguin, vont participer à ouvrir les portes des asiles et donner aux enfants différents accès à l'éducation. Ils posèrent les bases, au 19<sup>e</sup> siècle, de l'action médico-sociale.

La professionnalisation du métier d'éducateur spécialisé aura lieu bien plus tard, en 1947, sous l'impulsion de l'Association nationale des éducateurs de jeunes inadaptés (Aneji), en l'occurrence victimes ou délinquants. Le diplôme d'éducateur spécialisé est décrété en 1967, un métier relativement jeune dont le contenu n'a cessé d'évoluer avec la société et les ambitions que celle-ci prête à l'accueil des personnes handicapées. Lors de sa création, la formation a fait l'objet d'une campagne de communication afin d'amener les jeunes vers ce métier peu connu et valorisé, vers un univers qui effraie parce qu'il est encore « caché au fond du bois », le handicap mental.

Lorsque la section de l'Indre de l'Association des parents d'enfants déficients mentaux « *L'Espoir* » ouvre ses portes en 1961 au château de Laleuf, les enfants sont accueillis par le docteur Hovasse, directrice médicale et deux salariés. Quatre ans plus tard, un poste de maître d'école vient compléter l'accompagnement éducatif des enfants. « *Petit à petit, l'instituteur, les moniteurs présents vont apprendre leur métier au contact des enfants. Ce sont eux qui vont leur donner les clés et même si ce n'était pas des éducateurs diplômés, ils ont très bien travaillé. Ils étaient volontaires, on allait tous dans le même sens* », insiste Marthe Raymond dont la fille, Catherine, a fréquenté le château de Laleuf.

Dans les années 70, les éducateurs font une entrée massive dans les structures d'accueil, à l'image d'Annick Dusseaux. Originaire de Nancy, elle

intègre l'IME des Martinets en 1977. *« Je me souviens que dans le cercle des proches, la question de la vocation revenait souvent, comme s'il fallait justifier ce choix. Durant ces années-là, on a été plusieurs éducateurs à intégrer le plateau technique qui comptait jusqu'alors une grande majorité de moniteurs éducateurs. Les Aides Médico-Psychologiques sont arrivés par la suite. Aujourd'hui, le ratio s'est inversé, du fait des évolutions du métier d'éducateur et des fiches de poste de chacun. Et aussi, il faut le reconnaître, au gré des restrictions budgétaires ».*

En dépit de ces différentes dénominations, dans les années 80 et jusqu'aux années 2000, *« chacun faisait à peu près la même chose. Les métiers n'étaient pas spécialisés comme ils le sont aujourd'hui. Un éducateur pouvait même devenir directeur. Pour nous, poursuit Annick Dusseaux, cela représentait l'avantage de pouvoir s'adresser à quelqu'un qui connaissait par cœur nos problématiques et le travail avec les enfants et les adolescents ».*

Stéphane Roussillat n'est pas directeur, mais il incarne la volonté de l'Adapei 36 de promouvoir les talents en interne. Le jeune homme a mis pour la première fois le pied à Puy d'Auzon en 1985, comme agent d'entretien, à la réfection des grilles du château, il est aujourd'hui cadre socio-éducatif. *« J'ai grandi ici, à Cluis. Je me souviens des jeunes de l'institut du docteur Hoefler qui, dans les années 70, « montaient à la messe » le dimanche par groupes de dix ou de vingt, le béret sur la tête, la même grande gabardine sur les épaules. A Cluis, tout le monde a quelqu'un de sa famille qui travaille ou a travaillé au contact des personnes handicapées qui font partie de l'identité de la commune ».* Après avoir rempli ses obligations militaires, le jeune Cluisien postule à l'Adapei 36 et est embauché par Gérard Boxtael, dans sa commune. Il valide son diplôme d'AMP, puis celui d'éducateur spécialisé et est nommé cadre socio-éducatif à Puy d'Auzon en décembre 2014.

Depuis une dizaine d'années, comme tous ses collègues éducateurs, il a vu son métier évoluer par le fait de la loi. La mise en oeuvre des lois de 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale a donné lieu à une remise en question profonde des pratiques quotidiennes des professionnels. Pour replacer la personne handicapée et sa famille *« au coeur du dispositif »*, la *« boîte à outils »* mise à disposition par le législateur est bien garnie. Le livret d'accueil remis à tout nouvel arrivant (ou à son représentant) énonce les libertés et les droits auxquels peut prétendre la personne accueillie. Tous sont rappelés dans une charte qui garantit la qualité de la prise en charge. Le règlement de fonctionnement fixe les règles à respecter, de part et d'autre.

Les lois de 2002 ont également créé l'obligation pour chaque structure médico-sociale d'élaborer un projet d'établissement qui définit son organisation, son fonctionnement et ses objectifs : coordination, coopération, évaluation des activités, qualité des prestations. Entre les lignes, c'est le projet d'accompagnement personnalisé qui apparaît. Il va, au quotidien, guider l'action des éducateurs et les progrès des enfants, adolescents, adultes soutenus par l'Adapei 36. « Avant, se souvient Annie Pirot, monitrice-éducatrice à Puy d'Auzon depuis 2000, *on élaborait des projets individuels, des synthèses, des bilans, mais de manière plus informelle. Je crois que la loi a fait s'interroger chacun sur sa méthode. On ne faisait pas mal, mais on pouvait faire mieux, voilà ce qu'on a appris. C'est une évolution par le haut de l'accompagnement éducatif. On s'est imprégnés du rappel de certaines valeurs, sur l'accès à la citoyenneté, la dignité de la personne. Cela a amené une réflexion profonde sur le sens que l'on donne à notre action, à nos gestes de tous les jours* ».

Le Projet d'accompagnement personnalisé associe la personne accueillie, « son » référent éducatif au sein de la structure et tous ceux qui gravitent autour de ce duo privilégié : famille, tuteurs, amis, collègues... « On va rassembler un maximum d'informations pour cerner au mieux les besoins de la personne et les moyens d'atteindre les objectifs qu'on s'est fixés ensemble », poursuit Annie.

Chaque action du quotidien doit avoir une portée éducative. « Auparavant, on était davantage sur des activités dites occupationnelles, explique Stéphane Roussillat. Une partie de football était prétexte à une activité collective et à un grand bol d'air. Aujourd'hui, c'est un moment de travail dédié à l'observation, sachant que ces rencontres ont été préparées et qu'elles vont permettre de travailler tel ou tel aspect d'un comportement ». Donner du sens. De la même manière, les objets sortis de l'atelier créatif n'iront plus garnir la vitrine du rez-de-chaussée mais les étals d'un stand sur un marché : « C'est une façon de donner de la valeur et du sens au travail, d'être en phase avec le fonctionnement du monde extérieur et d'aider les personnes accueillies à l'intérieur à trouver leur place hors les murs ».

La citoyenneté passe par l'action, qu'il s'agisse de mettre un bulletin de vote dans une urne, de vendre sa production sur un marché de Noël, ou de vider un lave-vaisselle. Cela commence dès le lever. « Le petit déjeuner, c'est plein de petits détails, de moments où ils doivent être présents, pas sujets ou spectateurs », explique Annie Pirot. Positionner des bols sur une table, c'est un pas de plus vers le « faire seul », une part de confiance en soi grignotée. Après l'aide à la préparation du petit déjeuner vient l'accompagnement à la vie domestique (faire son lit, un change, une toilette,

prendre une douche, se raser). *« Ce sont des instants d'apprentissage, de contraintes parfois, mais toujours prétextes à l'échange, c'est à la qualité de cet échange qu'il faut veiller en permanence ».*

Le projet d'accompagnement personnalisé, formalisé par les lois de 2002, a créé pour les éducateurs un rôle de coordinateur et la nécessité de rapporter par écrit leurs observations, les motivations de leurs actions. *« Je ne le vis pas comme une contrainte, explique Annie Pirot, ça amène à se poser, à s'isoler, à réfléchir vraiment en prenant du recul, à mettre des mots sur des situations. Ce qui est compliqué, c'est de trouver le temps pour le faire ! »*

Du point de vue des résidents, ce projet personnalisé peut être *« vécu comme quelque chose d'investissant. C'est un engagement qu'ils prennent, une responsabilité, l'occasion aussi pour nous de leur dire, tu te souviens, dans le projet d'accompagnement personnalisé, on s'était dit que... regarde, on l'avait écrit là... C'est un vrai contrat entre nous, même s'il reste flexible ».*

La loi a donné des outils pour assurer l'évaluation et l'évolution des personnes accueillies, elle a également créé une instance représentative collective. Le conseil de la vie sociale est le lieu d'expression de la communauté : représentants de la municipalité, des familles, des résidents, du personnel s'y côtoient pour un exercice de démocratie participative à petite échelle. Dans un but : améliorer les conditions de vie de chacun par la prise en compte des commentaires, des impressions, des revendications. *« Ce n'est pas un projet personnel, mais pour les résidents élus, cela implique un travail d'écriture parfois, de saisie informatique. Pour les éducateurs, cela représente un important travail de préparation »*, souligne Annie Pirot.

Le métier d'éducateur exige des qualités d'écoute, d'observation, des ressources particulières pour permettre le dialogue quand l'accès aux mots est compliqué. *« Il faut aussi s'obliger à garder de la distance pour avoir un angle de vision globale. Mais faut pas croire, parfois ça nous prend aux tripes ».*

Un métier fait d'empathie, d'engagement et de générosité, où la pire des journées peut être sauvée par le miracle d'un sourire.

# Sport, culture et handicap

## HANDI'ARTS ET VENT D'AVRIL

Éducation, travail, alimentation et logement : les besoins étaient pourvus. Mais une vie peut-elle se résumer à ces données certes essentielles ?

Pour Michel Raza, le directeur de la Maison des Loisirs et de la Culture de Châteauroux, « il y a des valides qui sont très forts en mathématiques mais qui manquent totalement de créativité. Ceux-là ne s'approcheront jamais de la culture. » Et si finalement les handicapés, et notamment les handicapés mentaux, étaient plus accessibles à cette fameuse créativité ? Il n'y avait qu'un moyen de répondre à l'interrogation : essayer !

Geneviève Chaput, membre du conseil d'administration de l'Adapei 36 dont la soeur est handicapée, franchit le pas en septembre 2004 en venant frapper à la porte de la MLC « *Est-ce qu'il y a quelque chose chez vous pour les personnes handicapées ?* »

« *Je ne m'étais jamais posé la question* », sourit un Michel Raza qui fait partie de ces personnalités à qui il ne faut jamais tendre la perche deux fois. « *Votre question me questionne* ». En novembre 2004, la MLC propose donc très officiellement un débat sur le thème « *culture et handicap* ». Le succès est aussi important qu'inattendu : une soixantaine de personnes, parmi lesquelles un député et des éducateurs, participent en apportant la richesse de leurs nombreux témoignages.

Le débat s'achève. Michel Raza prend une dernière fois la parole. « *Pourquoi ne pas mettre sur pied une journée expérimentale à travers un collectif que l'on baptiserait Handi'Arts ? Quand ça ? En février ? Chiche ?* » C'est parti mon Mimi. Le 25 février 2005, le public handicapé de l'Indre est invité à prendre la direction de la MLC, située à l'entrée du parc castelroussin de Belle-Isle. Une cinquantaine de personnes sont attendues. 150 arrivent et participent joyeusement aux 25 ateliers. Plus aucun doute, la demande existe. Qui connaît Michel Raza peut facilement imaginer le bouillonnement né de cette journée inaugurale réussie. Et si on faisait la même chose pendant cinq jours ? Et si cela s'achevait par un grand spectacle final réunissant l'ensemble des participants, comme c'est le cas pour Darc ?

Patrick Poupet était au débat de novembre 2004. Il a ouvert de grands yeux ébahis lors du rendez-vous du 25 février 2005. Le président de l'Adapei 36 ne cache pas son intérêt. Et comme Raza, Poupet fait toujours les choses à fond. Son soutien est actif. L'Adapei est évidemment partie prenante du collectif qui fixe la date de la première édition d'Handi'Arts : elle se déroulera pendant les vacances de Pâques 2006. Décidément née sous une très bonne étoile, la manifestation se voit offrir un coup de pouce financier inespéré : la subvention de la Ddass se monte à 120.000 euros. C'est beaucoup plus qu'il n'en faut pour 2006. Mais cela servira pour les années suivantes.

Le succès est immédiat. Dans la Nouvelle République, la sensible et talentueuse Marlène Arlot, qui animera par la suite un atelier journalisme à Handi'Arts, y va de son joli coup de cœur. « *Handi'Arts, c'est simple, il suffisait d'y penser ! Le besoin était là, fort, émouvant. La culture n'est jamais nécessaire mais toujours indispensable* », se félicite Michel Raza, ravi d'avoir été avec une poignée d'autres, au lancement d'une idée à laquelle il croit et qui, c'est certain, a un bel avenir. A tel point qu'elle pourrait s'exporter dans d'autres départements et même hors de nos frontières. Pourquoi ne pas faire venir des stagiaires d'ailleurs pour goûter, en Berry, aux pratiques artistiques ? Voilà qui ferait énormément pour l'image de l'Indre, toujours avide de se redorer. Et qui constituerait un nouveau défi de taille à relever pour le collectif.

« *Handi'Arts, village du bonheur* », constituait le titre de l'article évoquant cette première édition. « *Un village où on rit beaucoup, où on fait du bruit, en tourmentant djembé, piano ou trompette. On s'étonne aussi de découvrir des capacités insoupçonnées de peintre, graphiste, marionnettiste, danseur, photographe, archéologue. Et où on donne beaucoup, alors qu'on était d'abord venu pour recevoir* ».

L'écriture est très belle. Et le propos prémonitoire. Au fil des années, Handi'Arts va effectivement attirer des participants venant de toute la France. Et le concept va effectivement s'exporter dans d'autres villes. Pour une fois, ce sont les Berrichons qui donnent la leçon à travers un habile mélange de solidarité, de bonnes idées partagées, de courage et d'inventivité. L'édition 2015 vient de s'achever. Tous les bons ingrédients y étaient à nouveau.

Michel Raza a souvent la guitare qui le démange. Avec lui aux manettes, le premier Handi'Arts fait forcément la part belle à la musique, aux chants et aux percussions. Créer une chorale s'impose rapidement comme une autre évidence. Vent d'Avril voit officiellement le jour en octobre 2006. Les répétitions ont lieu le mercredi, Michel Raza s'occupe de la musique et des textes. Les choristes viennent des foyers occupationnels du Blanc et de

Pérassey, du Foyer d'Accueil Médicalisé de Chaillac, des Etablissements et Services d'Aide par le Travail (Esat) de l'Adapei et de l'Aidaphi, ainsi que de l'Association des Paralysés de France.

Le succès est immédiat et conduit Vent d'Avril à se produire régulièrement hors des frontières départementales. En 2010, un nouvel article dans La Nouvelle République nous apprend même que la chorale « *participera le 12 juin au Parc de la Villette à Paris au festival « Ensemble c'est tous » organisé par l'Unapei (Union nationale des parents d'enfants handicapés) qui fête ses 50 ans. Ce jour-là la chorale castelroussine se produira en même temps que des vedettes telles Sanseverino et Anaïs. Pour l'occasion, Michel Raza a écrit une chanson, Ensemble, dont les paroles seront projetées sur écran géant pour être reprises par le public. Au total cinquante deux chanteurs et chanteuses de la chorale, des musiciens ainsi que des élèves du lycée des Charmilles participeront à cet événement qui marque une nouvelle étape dans l'aventure de Vent d'Avril ».*

Aventure, c'est le mot. Car Vent d'Avril ne se contente pas de faire un tabac un peu partout en France et d'aller à la rencontre des collégiens, des lycéens ou des jeunes des cités. Vent d'Avril se produit aussi dans les ministères. Un premier rendez-vous a tout d'abord été fixé à celui du Travail, occupé par l'Argentonnois Michel Sapin. En décembre 2013, la chorale prend ensuite la direction du ministère des Affaires sociales et de la Santé. Invitée à chanter au milieu des choristes, Marie-Arlette Carlotti ne se démonte pas. « *Le soleil, l'amour, la joie, on aimerait qu'il n'y ait que ça* », entonne la ministre sans retenue. L'instant rare va même se prolonger par un solo de la ministre, bientôt rejointe par une partie des membres de son cabinet. À la fin, tout le monde reprend le refrain à pleins poumons ! La preuve est définitivement faite : Vent d'Avril n'a peur de rien.

## **HONDI CAP'FOOT**

Ils chantent et ils dansent. De la saine et utile dépense. Mais est-ce vraiment suffisant ? Nous sommes en novembre 2006. Tout a commencé en septembre. L'histoire est à nouveau racontée par La Nouvelle République. « *Le gigot bitume, vous connaissez ?* » Comme son nom l'indique, c'est un gigot d'agneau cuit dans du bitume. Ne faites pas la moue, il paraît que c'est délicieux. Le gigot bitume, c'est justement la spécialité des adhérents bénévoles de l'Association départementale des parents et amis des personnes handicapées mentales (Adapei). Il a eu lieu le 9 septembre dernier aux Martinets. Ce 9 septembre, Raymond Olejnik est aux fourneaux. Patrick Poupet s'approche de l'ancien gardien de la Berri. « *Tu vois, nous avons même*

*un terrain de foot. Il ne manque plus que les joueurs de la Berrichonne ».* La boutade n'est pas tombée dans l'oreille d'un sourd. Quelques jours plus tard, Olejnik rappelle Poupet. *« Cédric Daury est d'accord. Il viendra animer un entraînement chez vous, avec l'ensemble de son effectif ».*

Ne reste plus qu'à fixer la date. Ok pour le jeudi 23 novembre. Hier après-midi, les Fernandez, Sidibé, Ferreira et consorts se sont donc retrouvés au milieu des pensionnaires des Martinets. Armino Ferreira bras dessus bras dessous avec un pensionnaire sur le bord du petit terrain, l'image était touchante et sans artifice. *« Un grand moment de bonheur partagé. »* Cédric Daury aura le mot de la fin : *« Venir à leur rencontre était une évidence, mais je ne pensais pas que cela serait aussi fort sur le plan humain ».*

La magie vient à nouveau d'opérer. À la MLC, il y a Michel Raza. À La Berrichonne, on peut compter sur Stéphanie Reignoux. En charge de la communication et du sponsoring, Stéphanie a quitté Les Martinets émue aux larmes. L'idée lui vient alors de proposer un rendez-vous annuel, placé sous le double thème du football et du handicap. *« Quand j'ai mis le truc en route, après avoir obtenu l'autorisation de Patrick Trotignon, j'ai eu peur. Comment cela allait-il se passer avec ces gens-là ? Les bénévoles étaient réticents ».* Réticences levées après la rencontre avec un pédopsychiatre. *« Il nous a bien expliqué le fonctionnement. En affirmant qu'il ne fallait surtout pas s'inquiéter ».*

Le premier Hondi Cap'Foot se déroule au printemps 2007 sur la pelouse - qui est encore une vraie pelouse - de Gaston-Petit. Ils sont cent cinquante au départ à s'en donner à cœur joie, dans la bonne humeur et le respect mutuel. On comptait plus de sept cents participants en 2014. Et comme pour Handi'Arts, le concept initié par Stéphanie Reignoux s'est exporté. Châteauroux mais aussi Bourges et Romorantin. En attendant peut-être le Loiret, l'Indre-et-Loire, la Creuse ou la Haute-Vienne. L'organisation a évidemment un coût. Mais Hondi Cap'Foot est devenue une manifestation emblématique qui convertit chaque année de nouveaux passionnés. Malgré les difficultés présentes du club de football castelroussin, il sera difficile de s'en passer.

# Le parc immobilier

Treize établissements, quinze millions d'euros de budget annuel, enveloppe qui provient pour 95 % de fonds publics. Gigantesque. Et pourtant, obligation est faite à l'institution de rester à visage humain. Le juste équilibre est forcément difficile à trouver pour ceux qui gèrent l'Adapei 36 au quotidien. L'évolution du parc immobilier de l'association est le reflet et un moyen de cet ambition. « *L'IME Les Martinets était conçu comme une école avec internat. Les foyers des Aubrys et de Puy d'Auzon servaient au départ à l'hébergement. Aux Aubrys, c'était de l'hébergement au sens strict. A Puy d'Auzon, l'accueil était déjà individuel, rappelle le directeur général, Stéphane Lasnier. Il faut se souvenir que Les Aubrys constituaient une très grande avancée au début des années 1980. Mais entre les présidents bâtisseur - Odette Richer - et rénovateur - Patrick Poupet - vingt années se sont écoulées sans rien de bien nouveau au niveau du foncier* ». L'audit de 2005 a constitué une prise de conscience salutaire.

En dix ans, le retard a été rattrapé au-delà sans doute des ambitions du départ. 13,5 millions d'euros ont été affectés à des grosses opérations de restructuration immobilière.

Le foyer d'hébergement des Aubrys en 2009, tout d'abord. Puis l'Esat de Cluis en 2011, avant la cuisine centrale en 2012. Sans oublier, en 2013, le Foyer d'accueil médicalisé (FAM). La SIPFP (Section d'Initiation et de Première Formation Professionnelle) a ouvert en mai 2015.

« *Nous sommes aujourd'hui dans des standards modernes, poursuit Stéphane Lasnier, avec chambres, salles de bain et toilettes privatives. L'idée est de passer du « chez quelqu'un » à « chez soi ». Concernant les Esat, nous avons l'obligation d'en faire des lieux de production plus adaptés* ». Toujours dans le domaine des Esat, le grand projet à venir est la réunion de l'Espoir et des Aubrys sur le seul site des Aubrys à Cap Sud. Le coût de cette restructuration se montera à 3,5 millions d'euros.

Les locaux libérés des Martinets permettront l'ouverture d'une unité autiste. D'un montant de 2,5 millions, cette opération répond à une évolution des pathologies des personnes accueillies. Historiquement, l'Adapei prenait en charge des enfants et des adultes trisomiques. Les progrès du dépistage ont entraîné une baisse très importante des

naissances des porteurs du chromosome Y. Petit à petit, ils sont remplacés par des enfants autistes pas plus nombreux qu'en 1960. Mais dont le caractère spécifique de la maladie est aujourd'hui bien mieux pris en compte.

Que faire de Puy d'Auzon aux installations obsolètes et aux coûts d'entretien et de fonctionnement trop importants ? *« L'interrogation fait débat. Les pouvoirs publics nous conseillent d'y rester et d'entreprendre les travaux nécessaires. De notre côté, la tendance est plus vers un déménagement dans le centre-bourg de Cluis ».*

Parlons gros sous avec Patrick Poupet. Comment font-ils pour mobiliser autant d'argent ? *« Il y a la confiance des pouvoirs publics, tout d'abord. Dans l'Indre, nous sommes très bien lotis avec un conseil départemental et une Agence régionale de la santé (ARS) qui ne « mégotent pas ». Nous ne pourrions le faire sans eux. L'inverse est aussi vrai. C'est une vraie concession de pouvoirs publics. Et si nous sommes bien épaulés, nous pouvons aussi nous appuyer sur un conseil d'administration pugnace et sur de réelles compétences en interne, pour mener de grosses opérations. Je tiens aussi à souligner les bons rapports entretenus avec les bailleurs sociaux tels Scalis ou l'Ophac ».*



# La vie de Château à Laleuf



*Château de Laleuf - 1962*



*Odette RICHER entourée des « Grands » - 1965*



*Solange COUILLARD et  
Régine ALBAT - 1962*



*Travaux des Ateliers créatifs exposés à  
la Foire-Exposition de Châteauroux - Mai 1963*



*Départ en ballade - Juillet 1963*



*Lucien ETIÈVE et Christine AUDOUX - Chandeleur 1965*



*Fête de la Mi-Carême - 1966*



*Atelier bois, aménagé au grenier, avec Daniel JOLY et Jean-Marie HALTER - 1967*

# Des Martinets aux Aubry's



*l'IME - 1972*



*Parc de la Haute Touche - Sept. 1991*



*Camp à « La Tremblère » - 1981*



*Equitation - 1978*



*Cuzion - 1990*



*Cuzion - 1990*



Activité Judo - 1990



Départ en retraite de Lucien ETIÈVE - Avril 1990



Jean-Claude CAULIER -  
Fanfare de Cluis - Mai 1991



Randonnée Equidif à Puy d'Auzon - 2006

# Hondi Cap'Foot



*Hondi Cap'Foot 2007 avec  
Christian KAREMBEU*



*Hondi Cap'Foot 2010 avec Jean-Pierre PAPIN*



*Hondi Cap'Foot 2014*



*Hondi Cap'Foot 2014 avec  
Florent MALOUDA*



*Chorale Vent d'Avril à Châteauroux avec Christel PRADO, Présidente de l'Unapei - Mars 2011*



*Journée Mondiale de Sensibilisation à l'Autisme - Avril 2015*

# Festival Handi'Arts



2006



2006



2006

# ■ Juin 2008 : les 50 ans de l'Adapei 36



*Michel DENISOT, Jackie et Julia LONATI*



*Patrick POUPEP et Renée GILBERT*

# Les établissements



*Foyer de Puy d'Auzon*



*ESAT de Cluis*



*IME de Saint-Maur*



*Antenne Les Alizés à Châteauroux*



*IME de Saint-Maur*



*Entreprise Adaptée O.Richer  
à Saint-Maur*



*Château de Puy d'Auzon à Cluis*



*Foyer d'Hébergement Odette Richer à Saint-Maur*



*Foyer d'Accueil Médicalisé Renée Gilbert à Saint-Maur*

# Pages ouvertes

aux usagers, amis,  
parents, salariés

- Françoise Guillot
- Jean-Claude Caulier
- Marthe Raymond et Martine Fourré
- Gérard Deleuvre
- Sylvie Marteau
- Sylvaine Garran de Balzan
- Claude et Monique Duris
- Jean-Pierre Neuville
- Stéphane Lasnier
- Patrick Poupet
- Michel Blondeau
- François Jolivet



# Françoise Guillot

**Secrétaire, aide-comptable, comptable à Laleuf puis aux Martinets de 1967 à 2005, membre du conseil d'administration depuis juin 2014.**

C'était en 1967. En octobre. Le 31, si les souvenirs sont bons, et ils le sont. Remerciée quinze jours plus tôt par la société d'assurance qui l'employait, Françoise Guillot monte pour la première fois dans le car qui la conduira désormais chaque jour au château de Laleuf, en compagnie des jeunes écoliers.

*« J'avais 22 ans, ma fille était encore tout bébé et il fallait que je trouve un travail. Quand Odette Richer m'a offert cet emploi de secrétaire à l'Adapei L'Espoir, mon mari m'a demandé : Mais t'as pas peur ? Je lui ai répondu : Non ! Et j'y suis allée sans hésiter. A l'époque, il faut se rappeler qu'on parlait des enfants handicapés dans les termes de débiles profonds et de mongoliens ».*

Dès sa première rencontre avec les jeunes accueillis à Laleuf, Françoise Guillot sait qu'elle n'a pas seulement « *trouvé un travail* ». Cette rencontre avec le monde du handicap, enfants, parents, encadrants, va engager sa personne entière. « *Mme Richer me l'avait dit lors de nos entretiens, c'est une vocation plus qu'un métier de travailler auprès de jeunes handicapés. Et c'était vrai. Chacun se comportait avec ces enfants comme si c'était les leurs* ».

L'équipe est petite, soudée, l'état d'esprit familial. Françoise partage son temps entre le numéro 25 de la rue de la Concorde et le château de Saint-Maur. Dans le car, Thierry, six ans, lui réserve chaque matin une place à côté de lui et gare à qui tenterait de déroger à la règle...

A Laleuf, la vie s'organise en petite communauté. Le petit verre de lait du matin, les activités, la sieste et toujours les enfants. « *C'était une école pas comme les autres, quand le matin, ils nous apportaient leur cahier d'appel, difficile d'imaginer le bazar qu'ils mettaient dans les bureaux, la joie qu'ils laissaient derrière eux ! Ils faisaient le tour de tous les bureaux, embrassaient chaque adulte, poussaient les portes pour saluer la standardiste, la comptable, jusqu'au chef de service* ».

Françoise se lie d'affection avec quelques-uns, en particulier Jean-Claude. « *Il avait dix ans de moins que moi, je l'ai suivi au gré de son évolution à l'Adapei. Je lui faisais la surprise d'aller le voir quand il était à Puy*

d'Auzon. Il est content de me voir et une phrase revient tout le temps : « Tu te souviens, à Laleuf .. ». *Cela veut bien dire qu'il est heureux, et moi aussi !* »

Ce bonheur, cet épanouissement dans le travail a contaminé toute la famille de Françoise Guillot.

Peu après que Françoise ait été engagée à l'Adapei 36, son mari - malheureusement décédé aujourd'hui - a rapidement quitté son boulot à l'usine pour intégrer l'Adapei 36, seconde famille de la famille. Sa fille Fabienne a été Aide Médico-Psychologique à Puy d'Auzon. Sa petite-fille s'oriente vers le métier d'éducateur auprès de jeunes enfants en difficulté. Est-il nécessaire de préciser que Françoise ne s'imaginait pas rompre les ponts une fois la retraite venue ? *« C'est logique pour moi de continuer, il y a encore beaucoup de choses à faire, si je peux me rendre utile ».*

Elle est membre du conseil d'administration depuis juin 2014.

## Jean-Claude Caulier

**Accueilli à Laleuf en 1966, résident au Foyer d'accueil médicalisé des Aubrys depuis 2014.**

Pas facile de raconter une vie. Par où commencer. Le présent peut-être ? *« C'est que ça fait un bail, tout ça ».* Soupir face à l'ampleur de la tâche... Et très vite, un sourire, le premier d'une belle série, venu mettre des émotions sur les souvenirs à défaut de mots précis.

Sur les murs de sa chambre au Foyer d'Accueil Médicalisé, Jean-Claude Caulier a réuni ses photos de familles : celle avec laquelle on naît et celle qu'il s'est choisie, au gré des rencontres et des maisons accueillantes.

Jean-Claude a grandi une première fois à St-Christophe, à Châteauroux, dans le quartier populaire de la Vieille Cité, entouré de ses parents et de quatre sœurs. Né le 2 octobre 1954, il est parmi les premiers élèves à intégrer le château de Laleuf, il est âgé d'une douzaine d'années : *« Je crois que les classes étaient au premier étage, mais je suis pas sûr, faut dire qu'on y était que de temps en temps ».* Pour le gamin du faubourg, le temps passe vite entre les parties de ballon et les promenades en forêt :

« *Combien de paniers de trompettes de la mort on a pu ramener en cuisine, je sais pas mais on en ramassait !* » Douces images du passé, se croisent des enfants des années soixante qui se sont éveillés ensemble au détour d'un atelier rotin, sous le regard bienveillant de pionniers déterminés à les voir simplement s'épanouir, progresser. « *Et puis, plus tard, on a vendu des brioches, beaucoup de brioches pour monter Les Martinets* ».

La vente de brioches sur les marchés a payé. L'IME Les Martinets sort de terre un peu grâce à Jean-Claude en 1971, le CAT L'Espoir ouvre en 1974. Pendant quinze ans, il s'y rend cinq jours sur sept. Dans les ateliers, chacun s'applique et « *ça rigole bien* » autour des boîtes de chaussures à assembler. Jean-Claude fait alors chaque jour l'aller-retour en car, entre le domicile familial et son lieu de vie au travail. La santé déclinante de ses parents l'amène au sein d'une famille d'accueil, à Cluis. Une transition douce vers le Foyer d'Hébergement de Puy d'Auzon et le retour au grand air... A Cluis, ce sont les saisons qui dictent le quotidien : « *Là-bas, je me suis occupé du parc, des jardins, des pelouses, des fleurs, des légumes aussi qu'on cultivait et qu'on vendait lors des journées portes ouvertes. Je dis pas qu'au début ça m'a pas fait drôle, et un peu mal au dos aussi. Après, ça allait bien* ».

Cluis, c'est la vie de village et le plaisir de dire bonjour aux gens dans la rue... « *Je passe à un endroit, je dis Salut ! Quand on allait à la fête du Luma, on connaissait tout le monde, on se disait ben ici, on n'a pas fini de dire bonjour. Les gens, ils sont habitués avec nous, et nous pareil* ». Chaque année, le carnaval, les fêtes de Noël sont autant de moments d'émotions et de joie partagés. Les sorties dans les brocantes, au centre équestre de Boiscouraud, près de Neuvy-Saint-Sépulchre, en sont d'autres. « *Lui, c'est Atlas, on se connaît bien tous les deux* ». En bonne place sur le mur de la chambre de Jean-Claude, la belle robe chocolat d'Atlas... Des voyages à La Rochelle, un autre au Portugal, à l'Île Maurice, l'avion à prendre avec « *la pétoche* », Jean-Claude a vu de belles choses, ça c'est sûr, et peut se vanter de compter des amis parmi les gens qui l'entourent, l'ont entouré toute sa vie : des souvenirs et des cartes postales, des photos nombreuses qui racontent vingt-cinq années de vie, de communauté à Puy d'Auzon, d'autres photos de famille, en compagnie de ses petits-neveux...

Depuis le début de l'année 2014, Jean-Claude, victime de son cœur, a rejoint le tout nouveau Foyer d'Accueil Médicalisé des Aubrys. Bonne nouvelle, il reste de la place sur les murs.

# Marthe Raymond et Martine Fourré

## Un second nid pour Cathy

Foutu chromosome 13 ! Pourquoi nous, pourquoi elle ? La « faute » à qui ? Au père, à la mère ? Faire parler la science, comprendre, se décharger d'une part, même infime, de cette culpabilité qui pèse lourd sur les épaules... Accepter. Se battre et s'investir chaque jour pour que Cathy vive « *comme tout le monde* ». Pour que chaque enfant, chaque adulte en situation de handicap ait une chance de vivre comme tout le monde.

*« Quand on a eu Cathy, on se disait que les structures d'accueil spécialisées, c'était pas pour nous, avec mon mari, on voulait qu'elle aille à l'école ». Toutes ont refusé. « Elle a bien fait un jour, avec son frère Christian qu'on a mis exprès à 2 ans à la maternelle, pour qu'ils tentent leur chance ensemble. Le soir même, on nous a dit que ce n'était pas possible ».*

Dès lors, Marthe et son mari Jacques vont jouer des coudes pour obtenir une place « à Laleuf ». Et inutile de dire qu'en 1968, elles étaient chères... Jacques a quelques relations, si bien qu'un jour le téléphone sonne. C'est Odette Richer qui leur propose une rencontre.

A partir de là, la vie de Cathy, une vie bien à elle, a commencé. « *Elle est entrée à Laleuf en 1968, alors elle a été heureuse tout plein* », se souvient Marthe, émue au souvenir de sa petite fille, montant dans le bus qui l'emmenait à l'école. Comme tout le monde. « *Elle avait toujours le sourire quand elle partait, même si il nous est arrivé d'attendre plus d'une heure le car Marié !* » D'ailleurs, quand la famille décide de déménager, elle veillera bien à toujours se situer sur le trajet du car...

L'enfant, dont les médecins avaient prédit qu'elle ne marcherait ni ne parlerait jamais, non seulement marche, parle, mais va gagner en autonomie au contact des autres jeunes et des éducateurs de Laleuf. « *A l'époque, je crois bien qu'il n'y avait qu'Annick Etiève qui avait reçu une formation spécialisée. Les autres ont appris sur le tas, et ils faisaient tous du très bon boulot, tout le monde avait à cœur de bien faire* ». Cathy se lave seule, s'habille seule, mange sans aide, elle qui auparavant se serait laissée mourir de faim ». Le château de Laleuf et son parc sont propices à l'épanouissement : « *Quand ça pleuvait fort, il y avait de l'eau*

*qui tombait du plafond, mais ça importait peu, on la savait heureuse ». Locataire de murs qui se délabrent, la jeune Adapei veut voler de ses propres ailes et parvient à réunir des fonds pour construire le site des Martinets. « Lors des assemblées générales, tous les parents étaient là et chacun se creusait la tête pour trouver un moyen de faire rentrer l'argent. La vente de brioches et des cartes postales ne suffisait pas, il fallait aller mendier auprès des collectivités alors on est allé frapper aux portes. On n'a pas l'habitude de demander de l'aide dans la famille, mais là, c'était pas pour nous, c'était pour nos enfants et tout était à construire ». L'IME des Martinets ouvre en 1971.*

*« Dès lors, tous les dimanches et ce pendant des mois, on montait tous en voiture, il fallait qu'on emmène Cathy voir le château, elle était très attachée à cet endroit ». Il a dû en passer des voitures, le dimanche à Laleuf...*

C'était la sortie pour toute la famille. *« De toute façon, on a toujours tout fait ensemble, l'arrivée d'un enfant handicapé, ça peut tout défaire dans une famille, nous ça nous a rapprochés, on a formé un nid autour de Cathy ».* L'Adapei sera la branche qui permettra à la jeune fille de s'initier doucement au monde. Après l'IME, l'IMPro, Cathy intègre le CAT L'Espoir : *« Elle partait au travail le matin et revenait le soir, comme ses frères et sœurs. Elle était heureuse de recevoir son salaire et contente de savoir que les vacances arrivaient. Elle vivait comme tout le monde et c'était pas rien »*, poursuit Marthe, dont la reconnaissance envers l'Adapei va vite se transformer en véritable engagement. Adhérer à l'association a du sens, c'est veiller au bien-être d'un membre de la famille et à travers lui, de toutes les personnes concernées par les conséquences au quotidien du handicap mental. *« On ne peut pas que recevoir, il faut savoir donner »*, insiste Marthe. De son temps, de son argent, de la matière grise pour imaginer ce qui n'a pas encore été fait. Jamais le couple n'aurait manqué une assemblée générale. *« Jamais nous n'aurions raté une fête de fin d'année, tout le monde se mettait sur son 31, j'ai des souvenirs de fêtes merveilleuses salle Racine ».* On s'y retrouve en famille, on retrouve les autres parents devenus les amis avec lesquels on partage tout, le bon, le mauvais, le bonheur de voir son enfant chanter, danser.

Avec lesquels on partage aussi les responsabilités. Dans les années 80, Jacques Raymond devient président de l'association, *« parce qu'il en fallait un ! Il menait la barque du mieux qu'il le pouvait et s'est battu pour Puy d'Auzon. C'est un peu grâce à lui qu'on a pu créer un foyer là-bas, chacun faisait de son mieux pour aider ».*

Suite au décès de son mari en 1994, Marthe intègre le Conseil d'Administration de l'Adapei 36. Martine Fourré, sa fille aînée, se souvient bien de la transition: *« Elle a emmené dans cette aventure mon mari avec elle, il fallait qu'il y ait toujours un membre de la famille qui soit investi dans l'association. L'Adapei avait répondu aux besoins de Cathy, il fallait rendre la pareille et aider à notre tour, la question de l'engagement ne s'est jamais posée, c'était une évidence ».*

Marthe intègre la commission « *vieillesse* », se bagarre avec le président du Conseil général. *« A l'époque, on se battait pour obtenir le droit de travailler à mi-temps pour les personnes vieillissantes ».*

Au sein du Conseil d'Administration, Marthe peine à entendre parler de rentabilité du travail des handicapés, là où elle ne conçoit, pour sa part, qu'un moyen d'épanouissement. Les temps changent. Et quand, en 2007, Marthe s'est sentie trop fatiguée, c'est logiquement Martine, sa fille aînée, la grande sœur de Cathy, qui a repris le flambeau et sa place au sein du CA. *« Au départ, je n'étais pas très emballée, mais ça c'est fait naturellement, ça a du sens, c'est bien plus qu'un devoir que de rendre tout ce qui nous a été donné pour le bien de ma sœur ».* Cathy s'en est allée en 2010, sa vie a été heureuse.

# G rard Deleuvre

**Moniteur espaces verts, Esat L'Espoir, Saint-Maur**

*« Au d part, je venais pour un mois d'essai, il fallait faire ses preuves mais il fallait aussi que  a me plaise   moi. Et vous voyez,  a fait 35 ans ! »*  
Une paie.... Recrut  pour ses comp tences de technicien agricole, G rard Deleuvre va mettre son savoir-faire et tout ce qu'il a de p dagogie au service de jeunes adultes handicap s. Un nouveau m tier, qui se mariait bien avec la philosophie du jeune dipl m  : *« Je pars du principe qu'on ne conna t rien dans la vie, que chaque jour on apprend quelque chose. Ici, si on a quelque chose   donner, on a beaucoup   recevoir ».*

G rard Deleuvre commence sa carri re aux Aubrys, et participe   la cr ation en 1983 de la section espaces verts et du CAT L'Espoir. Fort de cinq ans d'exp riences de terrain et d'un an de formation th orique, il devient moniteur d'atelier. Et assume une double mission : offrir un accompagnement  ducatif par le travail aux personnes accueillies, tout en assurant une production manufactur e ou une prestation de services. *« Ma m thode, c'est la communication, plus on parle, plus on  change, plus ils progressent vers davantage d'autonomie et de comp tences ».*

# Sylvie Marteau

**Monitrice espaces verts, Esat L'Espoir, Saint-Maur**

Sylvie Marteau a travaill  dans la confection, puis dans l'industrie, elle assurait les m nages depuis deux ans et demi   l'Adapei lorsque le directeur d'alors, M. Bouny, est venu la trouver en 1989 : *« Vous avez des comp tences, l'exp rience du travail en atelier, que diriez-vous de devenir moniteur ? »* « Et je dois reconna tre que le m tier, c'est mon  quipe qui me l'a appris ». Depuis 2011, Sylvie Marteau travaille aux espaces verts. Mais c'est dans un atelier de sous-traitance qu'elle a appris   veiller   ne pas surestimer les capacit s d'une personne afin de ne pas la mettre mal   l'aise ;   jauger du potentiel de chacun et de sa marge de progression ;   d composer les t ches pour se faire comprendre ;   utiliser l'agrafage

d'un code barre sur une fermeture éclair comme prétexte pour apprendre à lire, à compter...

En vingt-cinq ans de « maison », elle a vu son métier évoluer : « *Je suis arrivée à une époque qu'on pourrait qualifier de familiale, les choses se faisaient de manière plus artisanale qu'aujourd'hui. On n'a pas attendu les nouvelles lois pour bien faire notre travail* ».

Malgré tout, les lois de modernisation sociale de 2002 et la loi Handicap de 2005 sont l'occasion d'une remise en question. En 2007, la mise en place des projets d'accompagnement personnalisé, puis du dispositif Différent et Compétent viennent concrétiser la loi, et tendent tous deux vers un suivi individualisé, une meilleure reconnaissance des compétences des personnes accueillies en Esat. « *Il faut voir un jeune expliquer devant un jury comment on s'y prend pour changer le fil du taille haie, le sourire jusqu'au deux oreilles quand il a terminé, ça leur met une pression positive* ».

## Sylvaine Garran de Balzan

**Monitrice d'atelier sous-traitance, Esat L'Espoir, Saint-Maur**

Sylvaine fait partie de la jeune génération, et exerce depuis 2005 ce métier qu'elle a choisi. « *J'aime cette mission éducative, les gestes techniques qui sont demandés aux personnes accueillies sont à la portée de tous, le plus important, c'est le dialogue, le lien social que crée le travail. Pour beaucoup, l'atelier, c'est leur vie. Quand ils partent en vacances, ils nous envoient toujours une petite lettre, le rapport entre le moniteur et les personnes accueillies est très fort* ». Elle vit chaque journée comme une aventure humaine : « *Pour un moniteur, son équipe, ce n'est pas rien. Quand l'un d'eux parvient à faire une manipulation sur laquelle il butait, chaque progrès individuel, chaque délai tenu est une vraie réussite collective, une fierté pour nous tous* ».

Du lundi au vendredi, ils sont une petite quinzaine de travailleurs à prendre place devant les tables de travail de l'atelier sous-traitance. Et un bon

état d'esprit est primordial : « *Le rôle du moniteur est de faire cohabiter des personnes d'âges différents, qui souffrent de handicaps divers : des personnes trisomiques, d'autres déficients légers, de jeunes adultes qui ont souffert de carences éducatives, de parents maltraitants, souvent victimes d'addictions, pour qui l'agression est parfois le seul moyen de communiquer. Quand une nouvelle personne intègre l'atelier, elle peut clairement vous démonter une équipe. Il faut le temps d'apprendre à se connaître, trouver un moyen d'échanger. On y arrive, ça prend deux ou trois ans en général, mais on y arrive. C'est notre rôle de leur donner le goût du travail, et si possible, d'être ensemble* ».

## ■ Claude et Monique Duris

### **Parents de Matthieu Duris**

Jeune retraitée, Mme Duris se serait bien vue s'installer à Arcachon, sa terre d'origine, en compagnie de son mari et de leur fils. De façon aussi à se rapprocher géographiquement du frère et de la sœur de Matthieu, installés dans le Sud-Ouest de la France. Seulement voilà, si le département de l'Indre est bien loti en terme d'accueil de personnes handicapées, ce n'est pas le cas de tous. Leur projet de nouvelle vie est sur « *liste d'attente* ». « *C'est en regardant ailleurs qu'on se rend compte du travail qui a été mené ici* », souligne Monique Duris.

« *Vous savez, je crois que tous les parents d'enfants handicapés construisent des châteaux de cartes dans leurs têtes au début, on croit qu'on peut s'en sortir tout seuls. On était persuadé que, quand Matthieu serait jeune adulte, il irait travailler sur les chantiers avec son père.* "Il fera bien ce qu'il pourra, ce sera suffisant, il sera entouré des siens." *Et puis on prend les obstacles qui se présentent les uns après les autres, on met nos illusions de côté, on trouve des solutions, on s'adapte* ». Progressivement, le château change d'atours, menace de s'effondrer parfois, il faut reconstruire, patiemment.

Monique Duris n'avait pas 25 ans lorsque Matthieu est né, trisomique 21. *« Pas de ceux qui sourient tout le temps et sont dans la recherche d'affection, sourit Claude. Notre fils réfléchit beaucoup et se pose beaucoup de questions, il est très conscient. Il a toujours refusé son handicap, il cherche en permanence la compagnie des éducateurs qui sont, il faut leur rendre hommage, d'une patience remarquable »*. Comme toute jeune mère, Monique Duris veut voir son enfant jouer dans la cour d'école : *« On ne voulait pas le mettre dans une institution spécialisée. On le sait aujourd'hui, c'était une manière de nier le handicap, c'est peut-être même pour cela que Matthieu a du mal à accepter la présence autour d'autres personnes handicapées. On pensait qu'il progresserait davantage aux côtés d'enfants dits "normaux" »*.

L'école, ce sera Jules-Ferry, à Châteauroux, que Matthieu intègre à l'âge de 4 ans, sur les bancs de la classe de perfectionnement qui n'a pas encore été rebaptisée « Clis », la Classe d'intégration scolaire. *« Il était très autonome et a trouvé sa place facilement, il était avec d'autres enfants qui présentaient un léger retard mental. Lors des récréations, il se retrouvait au milieu des élèves, il était comme tout le monde »*.

Matthieu poursuit son apprentissage à l'externat médico-éducatif, une annexe de l'IME de Valençay, de 12 à 14 ans, puis rejoint l'Adapei 36 et l'IME Les Martinets. *« Il nous a fallu du temps pour accepter, on appréhendait beaucoup, mais cela s'est bien passé. On a rencontré des professionnels disponibles à qui on a rapidement accordé toute notre confiance. C'est une structure ouverte, on a fait la connaissance d'autres parents avec qui on a pu partager nos expériences, c'est important de ne pas être seuls »*.

Aux Martinets, Matthieu partage son temps entre la classe et les activités manuelles : menuiserie, cuisine, il intègre naturellement le CAT des Aubrys à 20 ans, en 1998. *« Le travail, ça a été très important, son salaire, même s'il n'est pas bien lourd, est un symbole fort qui le fait se sentir comme son frère et sa sœur. Le matin, il part au travail et à la fin du mois, il a sa fiche de paie »*. Des repères communs. En 2007, les médecins identifient chez Matthieu des apnées du sommeil qui le fatiguent et nécessitent un appareillage spécifique. Il intègre en 2012 une section de travail à temps partiel, au sein de laquelle il travaille à raison de trois jours par semaine. Ces problèmes de santé et *« aussi le fait qu'on ne soit pas éternels »*, a conduit le couple de parents à opter pour le foyer d'hébergement. *« Cela s'est fait en douceur, ça a été dur mais il était important que cela se passe à ce moment-là. On est en bonne santé mais qui sait demain ? On doit penser à l'avenir et anticiper, trouver la solution la mieux adaptée aux besoins de Matthieu »*.

# Jean-Pierre Neuville

**Grand-père et ami, trésorier de l'Adapei 36 depuis 2008**

La première fois que Jean-Pierre Neuville a pris contact avec les administrateurs de l'Adapei 36, c'était pour faire un don. « À l'époque, j'étais membre d'une association qui vivotait, ça s'appelait L'Indre à table. Après vingt-cinq ans d'une belle aventure, on a décidé de la dissoudre et de donner le solde qu'on avait sur le compte en banque à plusieurs associations dont l'Adapei 36. Je suis grand-père d'un enfant handicapé, je trouvais normal de soutenir, entre autres, leur action ».

L'accueil est à la hauteur de la démarche, généreux. « Quinze jours après, on nous appelait pour nous dire ce qui avait été fait avec notre don, c'est pas courant ! »

L'histoire aurait pu s'arrêter là, mais quelques mois plus tard, à l'occasion du 50<sup>e</sup> anniversaire de l'Adapei 36, « j'ai reçu un coup de fil de Mme Lonati, on ne se tutoyait pas à l'époque, elle me demandait de venir prêter main forte pour l'organisation. Je suis venu ».

L'ancien restaurateur (et aussi exploitant agricole, manutentionnaire devenu directeur d'hypermarchés, puis diplomate à l'OCDE\*...) met la main à la pâte et entre au conseil d'administration dans la foulée. « Dans ma vie, dans mon travail, même quand j'avais trois cents personnes sous ma responsabilité, j'ai toujours placé l'humain au centre de mes actions, j'ai retrouvé ici cette même amitié dans les rapports quotidiens. Et puis, fréquenter des personnes handicapées est extraordinaire, certains que tu as vu une fois viennent vers toi pour te prendre dans leur bras. Il y a une telle joie à chaque rencontre, quand on se croise au supermarché et que tu vas serrer la main d'une personne que tu as croisée à l'atelier, quel bonheur pour elle d'être reconnue "hors les murs". A Noël, quand on les voit danser, se lâcher complètement, c'est formidable ».

Participer, même modestement, à l'organisation de ces petits moments de bonheur, c'est une motivation inépuisable. Et Jean-Pierre Neuville n'a pas adhéré pour se tourner les pouces. Trésorier de l'association, référent du secteur travail au sein du CA, membre de la commission travaux et de la commission restauration collective, l'ancien commerçant est aussi responsable de l'opération brioches : « Cette année, j'ai dû faire pas loin de 500 kilomètres en voiture en huit jours ! A travers le département,

*approvisionner, gérer les caisses, j'ai l'état d'esprit commerçant, gérer les problèmes au quotidien, je suis habitué ! Faut venir avec ses compétences, faire ce qu'on sait faire ».*

En homme curieux et attentif à son environnement, Jean-Pierre s'étonne régulièrement du manque de notoriété de la structure. « *Des Castelroussins pur jus qui vivent là depuis toujours n'ont jamais entendu parler de l'Adapei 36 qui est pourtant le 15<sup>e</sup> employeur du département, c'est incroyable !* » Encore un défi à relever...

Son garde-fou (son épouse) lui permet de s'impliquer sans perdre sa liberté de bénévole : « *Il faut préserver une certaine distance, sinon, on y pense la nuit. Et puis, il y a une équipe de professionnels qui fait très bien son boulot. Comme les personnes handicapées, on est là pour les soutenir, les aider* ».

*\*Organisation de Coopération et du Développement Économique.*

## Stéphane Lasnier

**Directeur du secteur hébergement de 2007 à 2013 ;  
directeur général de l'Adapei 36 depuis octobre 2013.**

Deux ans, pas plus. On est en janvier 2007, Stéphane Lasnier est recruté au poste de directeur du secteur hébergement. L'Adapei 36 est en cours de métamorphose. « *J'arrivais de l'Association tutélaire de l'Indre où je travaillais depuis un an, un poste qui m'amenait à croiser régulièrement Alexandre Hausknost. Avec Patrick Poupet et Renée Gilbert, ils étaient à la recherche de collaborateurs loyaux, pugnaces, prêts à relever le défi des changements qui étaient nombreux et de taille* ».

Construire le nouveau foyer d'hébergement, mettre en application la loi de modernisation sociale de 2002, re-légitimer l'association au sein des établissements et son nouveau mode de gouvernance. Le chantier est important, il sera mené à bien en deux ans, pas plus. « *A commencé ce que Pascal Bertocchi appellera par la suite l'opération "coup de pied coup de poing". On est allé très vite, très loin, un peu trop vite sans doute...* »

La reprise en main est brusque mais efficace. Sa mission accomplie, le directeur général Alexandre Hausknost quitte l'Adapei 36 et laisse un vide que son successeur ne va pas combler en terme de gestion : « *Alexandre contrôlait tout, chaque décision devait être validée par lui, contrairement à Pascal Bertocchi qui était un vrai délégatif, je n'ai pas accroché avec l'homme, mais son mode de management m'offrait plus de latitude* ». Plus qu'une collaboration, c'est un pacte de non agression qui vaut pour l'heure entre les deux hommes. « *Pour ma part j'étais inféodé à l'association et uniquement à l'association* ».

2010. Trois ans déjà. Marie-Claire Michel a quitté Puy d'Auzon, remplacée par Françoise Ratel qui a pris en main le secteur travail ; M. Lahemade a succédé à Bernard Veujoz à la tête du secteur enfance.

*« C'est le moment où on apprend la maladie de Renée Gilbert. A partir de là, on a passé beaucoup de temps ensemble à parler de sa fille Delphine, à préparer son intégration au foyer d'hébergement. Renée Gilbert n'approuvait pas forcément les choix de recrutement qui avaient été faits. Quant aux nouveaux directeurs, elle ne partageait pas leurs valeurs. Mme Gilbert savait que je songeais à quitter le département, elle ne m'a jamais demandé de rester, elle n'était pas comme ça. Moi je me suis dit que je ne pouvais pas abandonner cette femme, je suis resté ».*

Bonté, humanité... Renée Gilbert est une icône qui incarne toutes les valeurs de l'action médico-sociale. « *Quand elle nous a quittés, on s'est tous sentis très seuls, notre raison d'être là n'avait plus le même sens et c'était désormais flagrant, l'esprit qui animait cette femme avait disparu des actions qui étaient menées à ce moment-là. L'Esat était devenu un gros business, on n'y parlait plus que d'argent, les marchands étaient entrés dans le Temple* », poursuit Stéphane Lasnier, choqué par la méthode : « *Notre mission première était devenue un prétexte, on oubliait la singularité des personnes, on niait la spécificité de notre métier qui est d'apporter une couverture sociale supplémentaire, jusqu'à imaginer les 3x8 à l'Esat* ».

Le dialogue en interne devient chaque jour plus difficile. Cela fait des mois que Patrick Poupet et Pascal Bertocchi ne se parlent plus : caractères incompatibles, décisions qui court-circuitent le CA...

*« Patrick Poupet avait annoncé son intention de se retirer dès le début de l'année 2013, on savait qu'il ne reviendrait pas sur sa décision mais que, mis devant le fait de sa réélection, il rempilerait. On a monté notre 5<sup>e</sup> colonne pour le faire revenir au poste de président et ne pas laisser les*

*clés de l'association au Directeur Général ».* La mobilisation des salariés du secteur travail fait pencher la balance. Ceux qui devaient partir sont restés, et ceux qui devaient rester sont partis.

Stéphane Lasnier est nommé en octobre 2013 directeur général de l'Adapei 36, troisième du nom. Pas populaire, non, son caractère lui interdit ce genre de familiarité, « *mais respecté* ». Guidé dans son action par ses petites voix intérieures : « *Que dirait Renée Gilbert ?...* »

## Patrick Poupet

**Président de l'Adapei 36 depuis 2004**

2004. L'ère des présidents bâtisseurs s'achève. L'association est en quête d'un souffle nouveau. Il va être porté par un homme que personne, pas même lui, n'attendait à ce poste : Patrick Poupet.

« *C'est le regard de l'autre qui permet d'évoluer* ». Lorsqu'il intègre le conseil d'administration de l'Adapei 36 en 2001, Patrick Poupet ne vient pas avec son seul regard neuf : une certaine dose d'appréhension l'accompagne. Alors qu'il doit choisir ses mots et s'adresser à une assemblée de parents, pour la plupart âgés, qui partagent depuis longtemps les mêmes problèmes, les mêmes espoirs, une même lassitude.

Il arrive aussi fort d'une expérience qui lui permet de mettre au service de ce CA quelque peu moribond des compétences acquises au cours d'une vie professionnelle riche. « *J'ai eu l'opportunité dans ma carrière de faire des choses qui, je crois, ont eu des retombées positives dans mon action bénévole* ». Depuis 1982, Patrick Poupet est monteur de projets à la SA HLM Habitat 2036. Avant cela, il élaborait des projets de financements au Crédit immobilier. Il terminera sa carrière comme secrétaire général de la Capeb (Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment), poste qu'il occupera six ans. « *Tenir les prix, respecter les délais de livraison des chantiers, ça fait rêver tout le monde, c'est ce que je me*

*suis attaché à faire ici, en étant très attentif dans le choix des gens avec qui on travaille. Dans la confiance et le respect mutuel, mais avec une grande exigence de qualité ».*

Au gré de son évolution professionnelle, ce Castelroussin pur jus qui s'est élevé aux Grands-Champs a pris l'habitude d'élaborer des plans de financements, l'habitude de travailler avec les artisans du bâtiment, les élus locaux. « *A l'Adapei, on m'a dit que j'avais du "réseau", je ne savais même pas ce que ça voulait dire !* »

Au début, son implication étonne : « *J'étais le seul ami au sein du CA, tout le monde était surpris que je puisse être aussi motivé alors que je n'y avais aucun intérêt, n'étant pas moi-même parent d'un enfant handicapé* ». Cet altruisme conjugué à un supérieur hiérarchique qui comprend son engagement le rend disponible pour l'association : « *Le fait que mon action de bénévole n'ait pas de continuité avec mon métier est très stimulant, je ne me suis pas épuisé* ».

A l'Adapei 36, Patrick Poupet change de « *casquette* » découvre un nouvel univers, le médico-social, dont il se refuse pourtant à apprendre le jargon. Le tandem qu'il va former avec Renée Gilbert à la présidence de l'association va vite se révéler complémentaire. Il est élu président en 2004 pour la première fois. Renée Gilbert occupera à ses côtés le poste de vice-présidente jusqu'à son décès en 2011. Sa fille Delphine sera témoin de mariage des époux Poupet.

A la rénovation de l'Association, de son organigramme et de ses murs, Patrick Poupet associe une volonté d'ouverture sur le monde extérieur, une envie de convivialité, un besoin d'innovations : « *En 2008 on mettait en place le Fonds social associatif. Il permet, sous certaines conditions, de faire bénéficier les personnes accueillies d'une aide financière sous forme de don ou de prêt sans intérêts, par exemple pour un meuble, une paire de lunettes, l'achat d'un véhicule sans permis, une inscription à Handi'Arts, etc.* ». Une cinquantaine de personnes bénéficient chaque année de cette initiative "maison" en faveur de l'autonomie des personnes handicapées.

Autre mission qui tient à cœur au président de l'Adapei 36 : promouvoir l'esprit d'entraide et établir les connexions pour faire entrer le handicap dans le champ associatif. Et nouer des partenariats qui participent à faire de l'association un acteur de l'économie sociale et solidaire. « *Nous avons des locaux, des véhicules, qui peuvent être mis à la disposition d'associations ; de leur côté, elles peuvent aussi nous rendre des services. Je pense au club de danse Familles rurales de Luant qui a besoin d'un véhicule, en*

*contrepartie, ils viendront faire une animation à la kermesse. Ce qu'il faut, c'est donner aux gens la possibilité de nous tendre la main. L'association a une cote extraordinaire, beaucoup de personnes ont envie de nous aider. Il faut aussi veiller au bon équilibre entre ce que l'on donne et ce que l'on reçoit ».*

Insatiable ambassadeur, le président de l'Adapei 36 a appris sur le tas son « métier » de bénévole qu'il exerce avec détermination et indépendance d'esprit, même s'il regrette parfois le manque de crédit accordé à ce statut : « *Le fait d'être bénévole autorise certaines personnes à croire qu'elles savent mieux que vous ce qu'il est bon de faire. Pour être respecté, il faut en faire deux fois plus* ».

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015, Patrick Poupet est libéré de ces obligations professionnelles et entend bien ne pas encombrer pour autant les couloirs du siège social. « *Je n'y ai d'ailleurs pas de bureau, déjà qu'on manque de place, ce serait un non-sens ! Je ne veux pas être un poids pour le fonctionnement de l'Association, je ne suis pas du genre interventionniste, je suis présent quand on a besoin de moi* ». Une attitude et des services rendus qui lui ont valu une belle surprise : inattendue récompense de cet engagement total, le président de l'Adapei 36 a été nommé en janvier 2015 au grade de chevalier de l'Ordre de la Légion d'honneur.

## ■ Michel Blondeau

### « Mariages d'amour et de raison »

*« S'ils n'existaient pas (NDLR: les responsables de l'Adapei), il faudrait les inventer ».* Le compliment ira droit au cœur de Patrick Poupet et de toute son équipe. D'autant qu'il émane d'un expert en affaires sociales : le maire de Déols, Michel Blondeau, qui gère l'action sociale en tant que vice-président du conseil général - appelé désormais conseil départemental - depuis 1996.

Une telle fonction est aussi sensible qu'importante : le social représente 56 % du budget de fonctionnement de l'instance départementale. Combien « pèsent » les personnes handicapées dans cette part de budget ? 26 %, soit 30 millions d'euros, somme qui a augmenté de 42 % depuis sept ans.

Une montée en puissance qui s'explique par la mise en place de la loi sur le handicap et la Maison départementale du handicap.

Retour à l'Adapei. Un partenaire fidèle et efficace, d'après Michel Blondeau. Rappelons que le conseil départemental fait partie avec l'État et l'Agence régionale de santé (ARS), de ses principaux contributeurs financiers. *« L'institution a traversé des moments difficiles. Mais aujourd'hui, elle apparaît très solide, j'en veux pour preuve le montant des investissements consacrés au mieux-être des personnes handicapées. La diversification de leurs activités est une bonne chose. Cela fait appel à des corps de métiers différents. La gestion globale d'établissements aussi divers, permet d'importantes économies d'échelle ». « Nous avons affaire à des professionnels compétents »* poursuit Michel Blondeau . *« Avec eux, le contact est bon et nous sommes toujours étroitement associés à leurs initiatives. A l'avenir, nous leur offrirons le même soutien, dans la limite de nos prérogatives. Dans ce domaine, l'incertitude est réelle puisque l'État continue à nous basculer des compétences et des prises en charge qui, jusqu'alors, étaient les siennes. L'ARS considère que nous sommes le département de la Région le mieux loti en matière de prise en charge du handicap. Mais il reste encore beaucoup à faire ».*

Un petit mot, pour finir, sur le président Patrick Poupet? *« C'est un personnage qui sait bien mettre en lumière l'action de ses établissements. Avec lui, il y a toujours une première pierre et une deuxième pierre, immanquablement suivies d'une inauguration. Bref, c'est un excellent communicant ! »* (Rires)

# François Jolivet

## « Ils m'appellent tous François »

La parole maintenant à François Jolivet. Le maire de Saint-Maur se définit comme un vrai compagnon de route de l'Adapei. « A Saint-Maur, ils font vraiment partie des meubles depuis 1995. Nous les avons alors rencontrés autour d'un projet : ils souhaitaient pouvoir utiliser nos équipements sportifs ». Le oui fut franc et massif. La seconde étape constitua en la construction d'un espace de vie dans le centre-bourg, édifié en lieu et place de locaux appartenant au Syndicat des Eaux de la Demoiselle. Douze logements toujours situés rue de Verdun.

C'est par le biais de cette opération que le futur président de l'Adapei, Patrick Poupet, alors monteur d'opérations à la SA HLM, fit d'ailleurs connaissance avec l'Adapei, en 1999. « *Désormais, les résidents sont acceptés par l'ensemble de la population. Il y avait eu quelques réticences au départ. Aujourd'hui, ils rn 'appellent tous François* », se réjouit M. Jolivet. Cette solide amitié a aussi pris un jour, la forme d'un sérieux coup de pouce. « *M. Poupet, devenu président, me demanda de l'aide pour obtenir le financement de la rénovation d'une partie du site des Aubrys. Je décidais de m'y rendre discrètement en compagnie de mon adjoint, Jean-Noël Miguel. Sur place, l'accueil fut vraiment chaleureux mais les conditions d'hébergement laissaient effectivement à désirer* ». À peine sorti de l'établissement, François Jolivet contactait le président du conseil général, Louis Pinton. Le rendez-vous entre les deux hommes était une nouvelle fois fixé aux Aubrys. Toujours à l'improviste et toujours sans appareil. En quittant le maire de Saint-Maur après une visite effectivement très instructive, Louis Pinton déclara simplement que « *les ordres seront donnés pour que la demande de financement soit examinée de manière bienveillante* ». Ce qui fut fait.

Retour à Patrick Poupet. « *C'est un type discret mais qui a des convictions de fer. Il a joué un rôle stabilisateur et il a su structurer l'Adapei* ». Les avis sont unanimes ...



# Les projets d'avenir



# Les projets d'avenir

A chaque époque ses pionniers. En 1958, tout était à faire, à inventer. Soixante ans plus tard, grâce à Odette Richer, grâce à plusieurs générations de parents, d'élus, à tous ceux qui ont un jour ou leur vie durant apporté leur pierre à l'édifice, les bases de la maison sont solides. Certains murs ont souffert mais les maçons sont à l'œuvre. La famille s'est agrandie et l'équilibre est précieux entre l'engagement des bénévoles et le travail des professionnels, le dialogue, important ; la convivialité, plus que jamais nécessaire. Bientôt soixante ans plus tard, la société elle aussi a bien changé : faudra-t-il malgré tout forcer quelques portes pour ouvrir celles de la maison Adapei 36 ? S'il le faut... Faire bouger les lignes, c'est aussi la responsabilité d'une association qui veille au bien-vivre des personnes handicapées. C'est la suite logique de l'action menée depuis plus d'un demi-siècle dans l'Indre et ailleurs : prendre soin de citoyens certes vulnérables et leur donner les clés pour qu'ils trouvent leur place, comme tout le monde.

Au même titre que les activités qui s'y déroulent, la structure en elle-même est un support important de l'accompagnement éducatif. L'Adapei 36 investit pour faire correspondre ses établissements aux standards modernes de confort, d'ergonomie, aux normes relatives à l'accessibilité fixées par la loi Handicap du 11 février 2005.

Il faut sans cesse réadapter, développer, ajuster l'offre pour apporter les bonnes réponses aux besoins identifiés des personnes accueillies. Ce quels que soient leur âge, leur horizon, leur handicap. *« Au rayon des vœux pieux, précise Patrick Poupet, il faut inscrire en haut de la liste la création d'une section autiste pour les plus de 20 ans, c'est primordial. Le second défi sera de trouver une solution durable pour l'accueil des personnes handicapées vieillissantes. Des structures spécifiques existent, en Creuse par exemple. C'est une question de volonté départementale, et c'est une question majeure ».*

Optimiser l'existant, construire ce qui ne l'est pas encore. Les projets qui visent à élargir et renforcer l'offre d'accueil de l'Adapei 36 sont multiples et indispensables, pour que personne ne soit exclu du système médico-éducatif auquel il peut prétendre. Ce n'est pourtant qu'une partie de la solution.

Même s'il sait que le mot ne plaira pas à « son » président, Stéphane Lasnier, directeur général de l'Adapei 36, il milite pour *« l'inclusion des personnes*

*handicapées dans les structures traditionnelles de la société : l'école, le travail, la vie culturelle, les associations, la politique, dans la mesure du possible les soins, tous les chemins que peut emprunter une vie de citoyen. C'est la grande ambition qu'on peut avoir pour l'avenir ». Ne plus se contenter d'organiser la manière dont les personnes en situation de handicap vivent « entre elles », « mais se demander comment elles peuvent vivre avec nous. Il n'y a pas à regarder bien loin dans le passé pour se rendre compte que l'accompagnement est un privilège, une chance. Mais il faut aller plus loin et penser la désinstitutionnalisation de la prise en charge ».*

Des efforts sont à prévoir des deux côtés de la « barrière » toujours existante : « *Le but de notre lobbying, le sens de notre action au sein et parfois contre la société civile est, par exemple, de faire accepter des enfants handicapés dans les écoles de la République ; que le mercredi, un ou deux gamins puissent aller au centre aéré ; de prendre le bus plutôt que le minibus. Cela implique aussi un travail important de notre côté sur le comportement, la connaissance et le respect des règles en vigueur dans le monde ordinaire, cela implique des devoirs en somme. En 1958, la question était de savoir comment accueillir les handicapés. En 2015, et l'évolution ira dorénavant dans ce même sens, l'ambition est de leur permettre de sortir de nos murs. Après la prise en charge, il faut s'engager dans l'accompagnement et le parcours de vie. Aujourd'hui, aux Etats-Unis, des trisomiques sortent diplômés de l'université. Aux origines, on n'envisageait même pas qu'un trisomique puisse travailler! On peut imaginer que, dans les décennies à venir, de plus en plus de gens auront une activité professionnelle hors de nos murs. Ils seront de plus en plus citoyens, capables d'aller seuls chez le médecin, de s'inscrire seuls dans un club de sport ou de travailler à l'extérieur. Le pari sera alors réussi. Mais nous ne sommes encore qu'au milieu du gué... »*

Du côté des structures d'accueil, la Révolution est enclenchée, le travail consiste également à convaincre la « société civile ». Pour Patrick Poupet : « *Notre mission aujourd'hui encore est de faire tomber les clichés, les gens ont peur de ce qu'ils ne connaissent pas. A nous de leur donner une occasion de concevoir ce qu'est vraiment l'univers du handicap ».* Cette volonté d'ouverture va de paire avec une autre ambition, devenir un acteur fort de l'attractivité territoriale dans le domaine de l'économie sociale et participative. « *En terme d'emplois, nous le sommes déjà, c'est tout bête mais on ne refuse jamais un stage. L'Adapei 36 peut offrir des débouchés intéressants pour les jeunes sur un territoire comme l'Indre, des coopérations peuvent exister ».* Faire ce qui, dans d'autres domaines, prend la forme d'un Pôle d'excellence rurale : être force de proposition, offrir des

# Les projets d'avenir

débouchés dans un esprit de solidarité. *« L'économie collaborative est un autre volet de cette démarche, en période de restrictions budgétaires, il faut être innovant »*. Patrick Poupet reconnaît que cette notion d'entraide à l'échelle associative n'est pas encore entrée dans les mœurs : *« Les gens ne comprennent pas tout de suite. Tiens par exemple, au début, quand on a dit aux gars ici qu'on allait prêter nos véhicules à d'autres associations le week-end, ils étaient un peu réticents. Aujourd'hui, ce sont eux qui en sont les meilleurs ambassadeurs, convaincus par l'expérience »*.

L'Adapei 36, *« poids lourd »* du secteur médico-social dans l'Indre veut jouer ce rôle moteur, de promoteur d'idées, innover pour soi et pour les autres, à l'image de la future pépinière associative. *« Sans avoir la prétention d'être partenaire de tout le monde, ça n'aurait pas de sens, mais que ce qu'on fait soit reconduit par d'autres ailleurs, dans l'intérêt de tous »*.

L'innovation sociale - une obligation alors que les budgets des collectivités se contractent - qui cache un goût prononcé pour le brainstorming permanent. *« Innover, c'est davantage une question de comportement qu'une question de moyens, la plateforme de formation que l'on créera à coût zéro en est un bon exemple »*, poursuit le directeur général de l'Adapei 36.

Et la gouvernance, quels sont ses défis pour l'avenir ? L'une des questions qui se posera bientôt concerne l'identité parentale des Adapei. Il est logiquement plus difficile aujourd'hui d'associer les parents que dans les années 70. *« Le service existe, la solution est apportée aux parents qui ne voient pas forcément l'intérêt de s'investir. Ils doivent pourtant rester force de propositions, mais peut être qu'un jour se posera la question de l'équilibre entre parents et amis au sein du CA »*.

*« Dans une société qui évolue vers toujours plus de technicité et de technocratie, le challenge est de trouver le bon équilibre entre professionnels et bénévoles, estime Stéphane Lasnier. Il faut que chacun s'approprie le projet tout en restant dans son rôle. A nous de toujours laisser l'initiative possible, la porte ouverte. La difficulté sera sans doute de trouver la bonne perméabilité entre les deux acteurs pour qu'ils continuent à se comprendre et à œuvrer ensemble dans le même sens »*.



# Adapei 36

13 établissements et services spécialisés dans l'Indre



# Adapei 36

en quelques chiffres - 2014

<b>Adhérents :</b>	<b>146</b>	
<b>Nombre d'emploi au 31/12 :</b>	<b>430</b>	
- dont salariés	254	
- dont emplois handicapés	176	
<b>ETP au 31/12</b>	<b>389</b>	
- dont salariés	222	
- dont emplois handicapés	167	
<b>Nombre d'établissement gérés</b>	<b>13</b>	
<b>Nombre de places gérées</b>	<b>470</b>	
- dont enfance	87	
- dont adultes travail	198	
- dont adultes hébergement	185	
<b>Comptes au 31/12</b>		
<b>Budget</b>	<b>15 054 000</b>	
- dont transports enfants	431 314	2,87%
- dont masse salariale	10 460 624	69,49%
- dont amortissements	692 562	4,60%
- dont résultat	533 507	3,54%
<b>Actifs (bilan)</b>	<b>14 667 760</b>	
- dont trésorerie	7 023 087	
<b>Investissements 2014</b>	<b>475 073</b>	
<b>Nombre de repas servis en 2014</b>	<b>116 146</b>	
<b>Superficie des bâtiments</b>	<b>19 119 m<sup>2</sup></b>	
<b>Superficie des terrains</b>	<b>270 152 m<sup>2</sup></b>	
<b>Nombre de véhicules</b>	<b>60</b>	



---

**Conception graphique**

GC Concept

114, Avenue d'Occitanie - Cap Sud

36250 Saint-Maur

02 54 08 60 08



## Adapei de l'Indre :

*il était une foi !*

Depuis 1958, l'histoire de l'association s'écrit au quotidien sur les sourires et les rides de centaines d'enfants devenus grands. Apprendre, avoir un travail, aimer, vieillir. Vivre « *comme tout le monde* » dans un environnement respectueux des fragilités de chacun, telle était la chance devenue évidence qu'Odette Richer et une poignée de pionniers voulaient offrir à leurs enfants, à l'aube des années soixante dans l'Indre.

Six décennies plus tard, l'engagement de ces familles assoit toujours les fondements d'une structure professionnelle, responsable et solidaire. Cadres, éducateurs, parents, personnes accueillies, amis de l'Adapei 36 se souviennent des balbutiements de l'accueil des personnes handicapées dans l'Indre. Ils racontent le quotidien, l'évolution des méthodes d'accompagnement, des métiers... résolument tournés vers l'avenir.

### Hélène HEMON

Diplômée en Lettres modernes, chroniqueuse judiciaire pour le journal Ouest-France à Rennes, Hélène Hémon a travaillé plusieurs années dans l'Indre et le Cher pour divers titres de la presse hebdomadaire et quotidienne. Elle est depuis cinq ans rédactrice au sein d'un magazine trimestriel local.



---

### Bruno MASCLE

Journaliste à la Nouvelle République du Centre-Ouest. Son premier livre - « *Abel Garçault, fusillé pour l'exemple* » est sorti en octobre 2014 aux éditions de La Bouinotte.

